

**INSPECTION GENERALE**

Exemplaire n°

**RAPPORT**

**AUDIT DE LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE  
DE LA VILLE DE PARIS**

**n° 07-22**

**- juillet 2008 -**

Rapporteurs :

....., Inspecteur général  
....., Chef de service administratif  
....., Chargé de mission  
....., Chargé de mission informatique

*Le Maire de Paris*  
01-22

09 JUIL. 2007

NOTE

à l'attention de

Madame

Directrice Générale de l'Inspection Générale

=====

La conservation, l'enrichissement et l'accès renforcé des publics au patrimoine culturel et historique de la Ville de Paris sont des missions permanentes qui doivent mettre à profit les progrès techniques.

La bibliothèque historique de la Ville de Paris est une institution parisienne renommée notamment pour ses collections majeures en photographie. Les progrès de la numérisation, le redéploiement de collections aujourd'hui à l'étroit justifient qu'une mission d'audit soit engagée.

Au cours de cet audit, vous vous attacherez à évaluer les modalités de conservation des documents ainsi que celles de l'informatisation du catalogue, de la dématérialisation des supports fragiles ou précieux et les conditions de leur communication au public.

Vous évaluerez l'organisation de cette institution et l'équilibre entre les moyens humains dont elle dispose et l'offre de service qu'elle propose.

Votre rapport, qui me sera remis au cours du premier trimestre 2008 comportera des propositions en vue d'une mise en réseau avec d'autres établissements patrimoniaux ainsi que des propositions sur l'organisation interne de cet établissement.

La Directrice des Affaires Culturelles se tient à votre disposition pour faciliter cette mission.

*Très cordialement*



Bertrand DELANOË

**NOTE DE SYNTHÈSE**  
**RAPPORT D'AUDIT DE LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE**  
**DE LA VILLE DE PARIS**

**(juillet 2008)**

---

La bibliothèque Historique de la Ville de Paris est le fleuron des bibliothèques patrimoniales de la Ville de Paris. Inaugurée sous sa première forme dans les lieux mêmes où elle se trouve actuellement en 1763, elle a connu des phases d'extension ou de régression (transfert de ses collections à l'Etat sous la révolution, incendie lorsqu'elle se trouvait à l'Hôtel de Ville en 1871). Couplée aux collections de Carnavalet, puis autonome en 1898, elle revenait à son lieu originel d'implantation en 1969.

La période récente de l'histoire de la Bibliothèque l'a vu étendre ses collections largement au delà de la bibliographie de l'histoire de Paris, par une politique très soutenue de dons et d'acquisitions qui a par exemple amené le fonds de l'association des régisseurs de théâtre, des fonds littéraires importants (Cocteau, Sand, Apollinaire...) et aussi de très importantes collections photographiques fournissant des références uniques sur l'histoire de Paris en images (Photographies de la commune, Fonds Zucca, René Jacque etc).

Par lettre de mission du 9 juillet 2007 le Maire de Paris a demandé à l'Inspection Générale d'évaluer les modalités de conservation des documents et de l'informatisation des catalogues, de la dématérialisation des supports fragiles ou précieux et de leur communication au public ainsi que d'évaluer l'organisation de l'institution et l'équilibre des moyens humains et de l'offre de service qu'elle propose.

La bibliothèque historique se trouve, au début de ce siècle, au carrefour de nombreuses problématiques, les unes communes à toutes les bibliothèques, tenant à l'irruption d'Internet dans le processus d'acquisition et de diffusion de la connaissance d'autres, parisiennes, tenant à la manière dont a été abordée la réponse à ce défi mondial et la conduite encore inaboutie du changement en la matière, d'autres enfin, spécifiques à l'établissement et liées à sa spécialité, à sa vie depuis l'emménagement à l'Hôtel de Lamoignon et au fait que les conservateurs qui lui ont consacré toute leur science et leur énergie vont bientôt la quitter.

Les rapporteurs, sur un plan général, préconisent la remise à plat du plan de numérisation des supports photographiques, pour prendre pleinement en compte la priorité concernant les nitrates qui avait été énoncée. Ceci doit être complété de la mise en oeuvre d'un stockage optimisé et mutualisé.

La numérisation doit être assortie de la mise en place de moyens de consultations appropriés des images dans les institutions dont elles constituent le fonds.

Une relance rapide du réseau des bibliothèques doit être effectuée de manière à favoriser le partage des expériences du catalogage sur Portfolio et le travail en partenariat sur la méthodologie de catalogage des fonds photographiques, archivistiques ou littéraires, qui n'est pas encore stabilisée.

La mise en ligne des catalogues doit avoir une visibilité supérieure à celle que lui assure pour l'instant son hébergement sur le site Paris.fr.

L'organisation de la bibliothèque doit être revue de manière à assurer une plus grande mobilisation sur la phase ultérieure de l'informatisation. L'articulation des différents niveaux de responsabilité doit être clarifiée et des cadres référents être clairement identifiés pour chacun. La fonction de supervision administrative et logistique doit être individualisée.

L'organisation spatiale de la bibliothèque doit être revue dans le but de lui restituer un espace de développement. La spécificité de certains fonds par rapport à l'objet de la bibliothèque doit à cette occasion être réexaminée.

La Bibliothèque Historique dispose d'énormes atouts pour prendre un rôle éminent au coeur des préoccupations du nouveau Comité d'Histoire de Paris. Elle a depuis vingt ans fourni la matière et le personnel scientifique qui a permis au comité des travaux scientifiques de faire progresser l'historiographie parisienne.

Son adaptation à la nouvelle dimension donnée par l'Internet à la transmission des connaissances peut et doit lui permettre de rester l'institution centrale de la recherche historique à Paris.

---

## SOMMAIRE

<b>1. L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DE LA BHVP.....</b>	<b>9</b>
<b>1.1. Une fréquentation en forte baisse depuis 2000 .....</b>	<b>10</b>
1.1.1. Le nombre d'inscrits chute de façon prononcée.....	10
1.1.2. Le nombre des entrées suit une évolution baissière identique .....	10
1.1.3. La consultation de documents sur place s'est effondrée .....	11
<b>1.2. Des facteurs propres à la BHVP.....</b>	<b>12</b>
1.2.1. Les horaires mis en place avec l'informatisation .....	12
1.2.2. La communication différée des documents les samedi et lundi .....	13
1.2.3. L'insuffisante communication autour de ses fonds, leur hétérogénéité et l'absence d'un catalogue à jour et exhaustif .....	13
1.2.4. L'insuffisant catalogage de ses fonds est un handicap pour sa visibilité.....	13
1.2.5. La « trop grande diversité » des fonds de la bibliothèque qui l'ont éloigné de sa spécificité initiale : l'histoire de Paris .....	14
<b>1.3. Un contexte général défavorable .....</b>	<b>14</b>
1.3.1. La révolution internet est à l'origine de la baisse des indices d'activité des bibliothèques universitaires et de recherche un peu partout en France et dans le monde.....	14
1.3.2. D'autres facteurs tels que les modifications des milieux universitaires et de la recherche, mentionnés dans la note de l'Inspection des bibliothèques de la DAC, ne paraissent pas déterminants.....	15
1.3.3. La problématique rencontrée à la Bibliothèque historique est largement partagée par des institutions comparables .....	15
<b>2. LE SYSTEME INFORMATIQUE .....</b>	<b>17</b>
<b>2.1. Le déploiement de l'informatique à la BHVP dans le cadre du plan de modernisation du réseau des bibliothèques spécialisées, piloté par la DAC, a entraîné une « révolution culturelle » au sein de l'établissement .....</b>	<b>17</b>
<b>2.2. La deuxième phase du projet d'informatisation des bibliothèques spécialisées prévoit de procéder à la numérisation de certaines catégories d'œuvres : cette phase apparaît mal maîtrisée à tous les niveaux de la chaîne opérationnelle.....</b>	<b>19</b>
<b>2.3. Les différents outils informatiques déployés par la Ville valorisent mal la richesse patrimoniale des fonds des bibliothèques spécialisées.....</b>	<b>23</b>
<b>2.4. Une transformation du lieu d'accueil et de l'offre au public en tant que bibliothèque patrimoniale doit nécessairement accompagner le déploiement de l'informatisation des catalogues.....</b>	<b>25</b>
<b>3. L'EVOLUTION NECESSAIRE DES STRUCTURES.....</b>	<b>27</b>
<b>3.1. La courbe des âges apparaît préoccupante quant à la transmission de la connaissance, l'organisation hiérarchique apparaît inadaptée face aux défis posés par l'invasion des techniques numériques, les fonctions liées à la logistique courante et à la supervision administrative justifient un renforcement .....</b>	<b>27</b>
3.1.1. Les effectifs, les profils de compétence et la transmission des connaissances .....	27
3.1.2. Une organisation générale très tournée vers la dimension scientifique des collections, une politique d'ouverture au public perturbée par le plan d'informatisation .....	28
3.1.3. Des règles de gouvernance basées sur la responsabilité individuelle, une fonction de logistique générale encore sous-dimensionnée.....	29

<b>3.2.</b>	<b>L'organisation spatiale de la bibliothèque n'est plus en adéquation avec les volumes et la diversité physique des collections, des risques importants demeurent quant à la sécurité des agents et des œuvres .....</b>	<b>31</b>
3.2.1.	La saturation des espaces de rangement et l'inadéquation de ceux dévolus à la conservation des œuvres rares et fragiles .....	31
3.2.2.	Une sécurité des locaux à renforcer .....	34
3.2.3.	Le stockage des collections à risques.....	34
<b>3.3.</b>	<b>Malgré des succès incontestables, l'organisation des manifestations culturelles et l'animation de la collaboration avec le réseau des institutions « amies » ne permettent pas de tirer tout le bénéfice des investissements humains et financiers consentis.....</b>	<b>35</b>
3.3.1.	Une politique très active en faveur des expositions, en partie affaiblie par des contraintes externes.....	35
3.3.2.	Les travaux historiques et publications relatives à l'histoire de Paris, un rôle central pour la BHVP .....	36
<b>4.</b>	<b>CONCLUSION ET RAPPEL DES PRECONISATIONS .....</b>	<b>40</b>

*Procédure contradictoire : réponse de la Direction des Affaires Culturelles*

*Annexes : Etude relative à la sécurité*

*Les expositions de la Bibliothèque historique (2002-2006)*

*Le plan de numérisation*

## Introduction

Commoda dum victus regina lutetia praebet  
Ingenii doctas hic quoque fundit opes\*  
Nicolas Bonamy – Dedicace de la Bibliothèque - 1763

### Une brève histoire de la bibliothèque

C'est le 13 avril 1763 que le Prévôt des marchands, Camus de Poncarré inaugurait à l'hôtel de Lamoignon la première bibliothèque mise par la Ville de Paris à la disposition du public.

Depuis plus d'un siècle la bibliothèque de Mazarin était ouverte et les richesses de la bibliothèque du Roy et celle de plusieurs grands établissements religieux avaient été offertes aux amateurs.

L'idée d'une bibliothèque consacrée à l'historiographie parisienne revient à Michel Etienne Turgot, prévôt des marchands de 1729 à 1740. En 1725 avait été achevée la première histoire officielle de Paris, due à deux bénédictins de Saint Germain des Prés Doms Michel Félibien et Guy-Alexis Lobineau. Turgot fit créer la charge d'historiographe de la Ville et fit rassembler au greffe de l'Hôtel de Ville une collection de deux cents volumes consacrée à l'histoire de France et de Paris qui devait former un commencement de bibliothèque.

Le projet de bibliothèque se réalisait 30 années plus tard grâce à la générosité d'Antoine Moriau, membre du bureau de la Ville qui s'était constitué une grande bibliothèque dans laquelle l'histoire de Paris tenait une large place et riche de 14 000 volumes imprimés, 2 000 manuscrits, 500 portefeuilles d'estampes, plans et dessins. Moriau avait installé sa bibliothèque à l'Hôtel de Lamoignon dès 1751, après le départ de Guillaume de Lamoignon pour la place Vendôme, où il occupait l'hôtel et les fonctions de chancelier.

A son décès Moriau léguait la totalité de ses collections à la Ville, à charge pour celle-ci d'en faire une bibliothèque publique à l'image de celle de l'Hôtel de Ville de Lyon.

En 1760 la Ville acceptait le legs et nommait bibliothécaire Pierre Nicolas Bonamy, déjà historiographe de la Ville. La bibliothèque réunissait au legs de Moriau les ouvrages déjà rassemblés par Turgot.

Les libéralités de plusieurs amateurs enrichirent la bibliothèque de façon considérable dans les dernières années de l'Ancien Régime, sans souci de l'orienter particulièrement vers l'histoire de Paris : les dons de Bonamy, premier bibliothécaire, de l'avocat Joseph Tauxier, de Nicolas de la Pinte de Livry, évêque de Callinique amènent le fonds à un ensemble de 20 à 30 000 volumes à la veille de la Révolution.

Elle avait déjà quitté l'hôtel de Lamoignon pour la maison professe des jésuites rue Saint Antoine (actuel lycée Charlemagne).

---

\* « Les magistrats municipaux de Paris qui par leurs soins procurent à leurs habitants toutes les commodités pourront par cet établissement se glorifier de leur avoir ouvert un trésor pour l'esprit ».

Alors que dans les provinces, les bibliothèques municipales bénéficiaient des confiscations des biens ecclésiastiques, ce qui les amène aujourd'hui à disposer de manuscrits et incunables remarquables, la bibliothèque parisienne, mal défendue par la commune, allait au contraire être spoliée d'une partie de son fonds, mis à disposition de l'Institut national des sciences et des arts (les collections de Moriau sont ainsi toujours à l'Institut).

Ce n'est qu'en mars 1804, sous le consulat qu'un arrêté de Frochot, premier Préfet de la Seine, donnait le titre de bibliothèque de la Ville de Paris à la modeste bibliothèque de l'Ecole centrale de la rue Saint Antoine, après sa suppression.

La bibliothèque sera installée en 1847 dans la partie de l'Hôtel de Ville nouvellement édifiée à l'emplacement de l'église Saint Jean. La bibliothèque alors encyclopédique ne dédaigne pas les livres consacrés à l'histoire de Paris ou les manuscrits précieux y ayant trait : Antoine Firmin Didot, conseiller de Paris, fait entrer au rang des collections le missel de Juvénal des Ursins, manuscrit du 15<sup>ème</sup> siècle orné de vues de Paris.

Les 120 000 volumes de la deuxième bibliothèque seront réduits en cendres le 24 mai 1871, dans les jours tragiques de la Commune.

Jules Cousin, bibliothécaire affecté à l'Hôtel de Ville, fera don de sa collection personnelle (6 000 livres et 10 000 estampes) pour former le noyau de la troisième bibliothèque, délibérément consacrée à l'Histoire de Paris.

Dès 1872 les collections étaient mises en place à Carnavalet, sous le vocable « collections historiques de la Ville de Paris ».

En 1893, à sa retraite, Jules Cousin laissait un fonds de 100 000 volumes, grâce notamment au legs d'Alfred de Liesville qui avait offert un fonds consacré à la période révolutionnaire qui donne rang à la bibliothèque de Paris aussitôt après la bibliothèque nationale pour cette période historique.

Les deux établissements nés de la donation de 1872 se séparaient en 1898, l'hôtel Le Peletier étant aménagé pour la bibliothèque.

A la veille de la dernière guerre elle s'y trouvait déjà à l'étroit, mais il fallut attendre 1969 pour que la troisième bibliothèque de la Ville se réinstalle dans les lieux mêmes qui avaient vu naître la première, l'hôtel de Lamoignon\*.

#### La bibliothèque à l'hôtel de Lamoignon

A la veille du transfert de l'hôtel Le Peletier à l'hôtel de Lamoignon les collections de la bibliothèque étaient passées en 70 ans (1898-1968) d'un peu plus de 100 000 volumes à environ 400 000 (soit 8 000 m de rayonnage).

---

\* Ce bref historique doit beaucoup à l'article de M. Henri de Surirey de Saint-Remy, premier conservateur de la bibliothèque à l'hôtel de Lamoignon, paru au Bulletin des bibliothèques de France 1969 T 14 n° 02 p 47.62.

Le fonds général des imprimés croissait au rythme de 1 000 imprimés par an, la réserve s'enorgueillissant de 120 incunables, plus de 1 000 impressions du 16<sup>e</sup> siècle et d'une collection de reliures ornées, spécimens de l'art parisien du 16<sup>e</sup> siècle, et pour les deux siècles suivants de quelques centaines d'exemplaires décorés des armoiries d'amateurs parisiens ou de collectivités parisiennes, régulièrement enrichies de livres de luxe moderne consacrés à Paris et remarquables par la typographie, la reliure ou l'illustration (cf. : les regards sur Paris des 10 membres de l'Académie Goncourt édités par l'imprimerie Nationale en 1963 illustrés par 10 artistes de l'Ecole de Paris).

La collection de manuscrits occupe en 1969 400 mètres de rayonnages et rassemble 10 000 articles. L'ambition de la bibliothèque est de monter les pièces sur onglet et de les relier pour garantir leur conservation durable.

Les manuscrits ne touchent pas qu'à l'histoire de Paris (papiers d'érudits tels Théodore Vacquer, Marcel Poëte, Lucien Lambeau) mais sont aussi des documents originaux (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle surtout). Enfin certains enrichissements ont été procurés à la bibliothèque à raison de sa qualité de bibliothèque de conservation, seule à même de recevoir les dons et legs d'une certaine importance faits à la Ville de Paris (papiers de J. Michelet, bibliothèque George Sand, manuscrit original de l'Education Sentimentale et carnets de Gustave Flaubert).

Dans le domaine de l'iconographie, le partage de 1898 a laissé à Carnavalet la collection d'estampes parisiennes. Il a attribué à la bibliothèque une collection de photographies essentielles pour la connaissance de Paris au 19<sup>e</sup> siècle, enrichie de divers apports.

Les actualités ou les éphémères constituent depuis les années 1900 une très originale collection de documents, coupures de presse, tracts, catalogues, programmes, qui tirent leur valeur de leur modestie et du fait d'être rassemblés et classés de manière systématique.

La collection d'affiches offre également des ressources appréciables qu'il s'agisse de la Révolution Française, de celle de 1848, de la commune, de l'occupation ou d'évènements plus fastes.

### La bibliothèque aujourd'hui

La bibliothèque depuis son arrivée à l'hôtel de Lamoignon a connu un enrichissement considérable de ses collections, qui est particulièrement spectaculaire non tant dans le domaine de la bibliographie de l'histoire de Paris à proprement parler, qui a continué naturellement d'être son premier chef de fonctionnement, d'acquisitions et de travail du personnel scientifique, que dans celui de la vie littéraire et artistique de Paris.

**Cette volonté d'accroître et d'enrichir le patrimoine de l'établissement a constitué la marque profonde de l'action du conservateur général actuel** ; ainsi, au registre de la vie littéraire on peut citer :

- la bibliothèque de Guillaume Apollinaire, certains de ses souvenirs et le fonds Apollinaire de Pierre Adema et Michel Décaudin ;
- les papiers Cocteau, archives de sa création littéraire, sa correspondance, ses propres livres et la bibliothèque du poète ;
- le fonds Pichois, bibliothèque et documentation du grand spécialiste de Charles Baudelaire.

Au registre de la vie artistique, on peut citer le fonds de manuscrits sur Boris Kochno et les ballets russes mais surtout le fonds de l'association des régisseurs de théâtre, échu à la Ville en 1969 et regroupant mises en scènes (2 000 mises en scène lyriques et dramatiques), les programmes, affiches, dossiers de presse depuis les années 20, près d'une centaine de maquettes de décor, des photographies de scène et portraits d'artistes...

En ce qui concerne la photographie, la bibliothèque s'est enrichie d'une manière phénoménale après 50 années de relative indifférence à l'art photographique (pourtant représenté entre autres, pour la partie ancienne, par des clichés de Marville - plus de 800 -, d'Atget - plus de 5 600 épreuves légendées de sa main et signées), avec le don par la FNAC de 70 000 épreuves déposées dans le cadre du concours « C'était Paris en 1970 », photographies d'intérêt documentaire mais de qualité inégale, mais surtout par l'acquisition de fonds complets remarquables comme le fonds Zucca en 1986 (1 100 diapositives couleurs, 20 000 négatifs couvrant la période 1935-1962 et pour la majeure partie les années d'occupation), la collection André Vigneau offerte en 1984 par ses héritiers, le fonds René-Jacques, les photographies Seeberger.

Enfin la bibliothèque a reçu en 1988 le fonds France-Soir, promis à la destruction et qui représente 350 000 négatifs ; un inventaire a été publié en 1990 de la partie thématique parisienne qui comprend plus de 100 000 épreuves.

Il faut encore citer au titre de l'iconographie parisienne la collection de cartes postales d'environ 200 000 pièces, s'enrichissant essentiellement par des dons.

Les collections ont permis depuis l'aménagement à l'hôtel de Lamoignon et plus spécialement depuis l'ouverture de l'espace d'exposition dans le bâtiment de la rue Mahler le joutant, de présenter à un vaste public de remarquables expositions (René-Jacques en 1989, Jahan en vin, la photographie humaniste, en 1992, Marville en son temps en 1994, la Commune en 2007...).

## L'audit de la Bibliothèque historique

La Bibliothèque historique se trouve, depuis peu de temps, confrontée à un certain nombre de phénomènes nouveaux ou de défis, qu'il importe de relever, et qui détermineront sa physionomie pour une nouvelle période de son existence, au regard de l'évolution de son environnement.

C'est en ce sens que le Maire de Paris, par lettre de mission en date du 9 juillet 2007 a demandé à l'Inspection Générale d'évaluer les modalités de conservation des documents et de l'informatisation des catalogues, de la dématérialisation des supports fragiles ou précieux et les conditions de leur communication au public.

Il est également demandé d'évaluer l'organisation de cette institution et l'équilibre entre les moyens humains et l'offre de service qu'elle propose.

Le rapport devait également comporter les propositions en vue d'une mise en réseau avec d'autres établissements patrimoniaux ainsi que des propositions sur l'organisation interne de l'établissement.

## Méthodologie de la mission

La mission a été initiée en septembre 2007 avec la rencontre des responsables de la Direction des Affaires Culturelles et du chef d'établissement.

Après étude des profils métiers au travers d'un questionnaire adressé à l'ensemble du personnel de l'établissement, sous couvert du conservateur général, les rapporteurs ont rencontré en entretien individuel la majorité des membres du personnel.

Dans le cadre d'études comparatives et d'approfondissement, ils ont également rencontré le responsable d'une autre bibliothèque patrimoniale de la Ville de Paris, ont eu contact avec la Bibliothèque nationale de France et divers intervenants de la DAC et de la DSTI, ainsi qu'avec la SEM « Parisienne de Photographie ».

Ils tiennent à leur exprimer leur gratitude pour l'accueil qu'ils ont reçu. Leurs remerciements vont tout particulièrement à M. .... .., Conservateur général de la BHVP et à Mme ..... .., Conservateur en chef, dont la pleine et entière collaboration leur a permis de mener à bien ce rapport.

## Le contexte de l'audit

La démarche de cette étude survient à un moment particulièrement crucial de la vie de la bibliothèque historique.

- La bibliothèque historique, comme les autres bibliothèques patrimoniales et les grandes bibliothèques de l'Etat, connaît une baisse de fréquentation, celle-ci s'explique par des circonstances locales, mais participe aussi d'un contexte général.

- Les bibliothèques patrimoniales de la Ville de Paris ont à faire face à un double défi :
  - l’informatisation des catalogues a été décidée en 2003 qui doit permettre un accès du plus large public aux richesses de ces établissements qui sont insuffisamment connus ;
  - la constitution d’un réseau de ces bibliothèques, justifiée par l’informatisation mais aussi par une plus large perspective d’échanges d’expérience, de mutualisation de certains moyens, d’action de promotion, remet en cause une tradition d’autonomie des établissements patrimoniaux et de relatif isolement des uns par rapport aux autres.
- Conjonctuellement la bibliothèque historique se trouve à une période charnière, une partie importante de son personnel scientifique se trouvant en fin de carrière et le Conservateur général et sa principale collaboratrice devant tout prochainement prendre leur retraite.
- La bibliothèque historique se trouve, du fait d’une politique d’acquisition soutenue à la tête de collections photographiques très importantes (en nombre et en qualité) qui en font l’établissement patrimonial de la Ville où les difficultés de conservation de ce type de document et les aspects dérivés (numérisation, communication) sont les plus aiguës.

S’y ajoutent, en terme de conservation, les problèmes devenus maintenant cruciaux d’espace, en raison des dons et acquisitions de fonds importants (Cocteau, Pichois, fonds de l’association des régisseurs de théâtre) dont le stockage et l’inventaire sont sur le point d’être bloqués en raison des capacités physiques de l’immeuble et des personnels.

L’examen de la situation ci-dessus décrite a conduit les auditeurs à articuler leurs diligences autour d’un constat et de deux grands thèmes structurants pour l’avenir de l’établissement :

- l’évolution de la fréquentation de la Bibliothèque historique fait apparaître une baisse sensible et préoccupante,
- le système informatique déployé au sein des bibliothèques patrimoniales qui, même si son application à la BHVP soulève des problèmes particuliers compte tenu de la spécialisation et de l’ampleur des collections, ne lui est pas spécifique,
- l’évolution nécessaire des structures de la bibliothèque, pour répondre au défi que constituent l’évolution des modes de communication et le prochain renouvellement d’une partie majeure de son encadrement.

#### Procédure contradictoire

*Le rapport provisoire a été adressé à la Direction des Affaires Culturelles le 24 avril 2008. La réponse de la direction a été produite le 2 juillet 2008. Elle est intégralement reproduite en annexe. La direction indique avoir évoqué un certain nombre des préconisations dans la fiche de poste éditée pour le recrutement du futur responsable de la bibliothèque.*

## **1. L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DE LA BHVP**

La BHVP connaît une évolution inquiétante de sa fréquentation, celle-ci baissant dans des proportions importantes. Ce phénomène s'inscrit cependant dans un phénomène plus global de baisse du lectorat traditionnel des bibliothèques de recherche, c'est-à-dire du nombre des personnes qui se déplacent pour consulter les fonds généraux ou spécialisés des bibliothèques patrimoniales.

En effet depuis quelques années, toutes ces institutions culturelles sont affectées par l'impact puissant de la révolution internet. Celle-ci se caractérise, notamment, par la consultation à distance, par les lecteurs en général et des chercheurs en particulier, de multiples ressources documentaires, à partir des moteurs de recherche ou des catalogues mis en ligne par de nombreuses bibliothèques. Cela se traduit par une baisse, plus ou moins prononcée selon les établissements, de la fréquentation physique.

La BHVP étant l'une des dernières bibliothèques de la Ville de Paris à s'insérer dans le processus de l'informatisation de ses fichiers et de leur mise en ligne via le réseau des bibliothèques spécialisées, elle subit, peut-être plus que les autres, cet impact négatif en terme de fréquentation de sa salle de lecture et de consultation et son corollaire, la diminution du nombre de documents communiqués.

Cependant, des facteurs internes sont également à prendre en compte, qui ont contribué à accentuer le phénomène généralisé de la baisse de fréquentation de nombreuses bibliothèques de recherche.

- **Des atouts initiaux favorables à la fréquentation**

La BHVP présente des caractéristiques susceptibles d'attirer de nombreux chercheurs et lecteurs :

- une situation centrale (4<sup>ème</sup> arrondissement), bien desservie par les transports en commun,
- un environnement agréable et prestigieux, à proximité immédiate du musée Carnavalet, lui aussi dédié à l'histoire de Paris,
- un bâtiment historique présentant un cadre architectural de premier plan dont l'origine remonte au 16<sup>ème</sup> siècle et qui offre la plus grande superficie de toutes les bibliothèques patrimoniales (4 800 m<sup>2</sup>),
- une salle de lecture offrant 90 places
- des fonds spécialisés prestigieux (Baudelaire, Cocteau..) et un nombre d'ouvrages importants consacrés à l'histoire de Paris et de l'Ile de France sous tous ses aspects : historiques, littéraires, sociaux, artistiques, topographiques, événementiels... Les collections représentent ainsi plus de 1 650 000 volumes, 5 000 périodiques dont 877 courants, 2,5 millions de feuillets manuscrits, de très importants fonds photographiques, des cartes, des plans...
- six jours d'ouverture par semaine, la BHVP étant uniquement fermée le dimanche.

## 1.1. Une fréquentation en forte baisse depuis 2000

La consultation et la communication des fonds et ouvrages de la Bibliothèque historique se font uniquement sur place, comme à la Bibliothèque administrative, alors que la bibliothèque Forney allie la consultation sur place et le prêt à domicile.

On peut noter liminairement que de nombreux lecteurs ne demandent pas communication d'ouvrages en magasins. Ainsi lors du passage des rapporteurs dans la salle de lecture plus de la moitié des lecteurs n'avaient pas de fiches d'emprunt d'ouvrage.

Cette population de lecteurs est mal identifiée, faute d'analyse qualitative faite par la BHVP. Il s'agit de lecteurs qui se contentent des usuels, ainsi que d'étudiants qui utilisent la salle de lecture pour étudier leurs cours, au lieu et place de leur propre salle de bibliothèque universitaire où les places sont rares et insuffisantes.

### 1.1.1. Le nombre d'inscrits chute de façon prononcée

Avec la mise en place du module de gestion informatisé des inscriptions à partir de 2007, la collecte de ces données a automatisée.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2000/2007
Lecteurs inscrits	4000	3550	3362	3052	3088	2534	1952	1807	- 54,82 %
Renouvellements	1100	850	1136	1348	1035	763	608	-	- 44,72 % *
TOTAL	5500	4400	4498	4400	4123	3297	2560	1807	- 67,14 %

\* (2006 par rapport à 2000)

On constate que le nombre de lecteurs inscrits baisse dès 2002 (- 16 %), puis se stabilise en 2004 (après une nouvelle baisse d'un peu plus de 9 % en 2003).

L'évolution marquante se produit en 2005 (baisse de près de 18%) et la tendance s'accélère avec une baisse de 23 % en 2006.

L'année 2007 ne fait que confirmer ce qui apparaît comme une tendance durable, avec une nouvelle baisse de 7,4 %.

Ainsi en l'espace de 8 ans, la BHVP a perdu plus de la moitié de son lectorat.

### 1.1.2. Le nombre des entrées suit une évolution baissière identique

Au-delà du nombre de lecteurs inscrits, qui reflète le socle du lectorat de la BHVP, il est intéressant de voir la fréquentation réelle, c'est-à-dire la présence effective de ce lectorat dans la salle de lecture de la bibliothèque, traduit en nombre de visites, nommées séances de travail.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2000/2007
Nombre de séances de travail	28970	26645	28476	27027	21769	18509	15053	14717	- 49,2%

Après une baisse, puis une quasi stagnation (période 2000-2003), le déclin est significatif en 2004 (-19,50 %). A partir de cette date charnière, il s'accroît (on passe nettement sous la barre des 19 000 passages en 2005), avec des baisses de -15% en 2005 et -18,67 % en 2006. L'année 2007 semble marquer l'étiage de cette fréquentation, la baisse se limitant à un peu plus de 2%.

*On constate une étroite corrélation entre la baisse du nombre de lecteurs inscrits et l'usage effectif de la bibliothèque comme outil de travail et de recherche. Le nombre de séances de travail a chuté de moitié en 8 ans.*

Un élément pourrait pondérer ces données brutes : le nombre de jours ouverts de la BHVP, variable d'une année à l'autre.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2000/2007
Nombre de séances de travail	28970	26645	28476	27027	21769	18509	15053	14715	- 49,2%
Nombre de jours ouverts	293	283	283	288	292	289	259	273	- 6,82 %
Ratio séance/jours ouverts	98,87	94,15	100,62	93,84	74,55	64,04	58,12	53,9	45,48 %

On a la confirmation que le facteur déterminant n'est pas le nombre de jours ouverts et que la baisse de la fréquentation n'est pas proportionnelle avec la baisse du nombre de jours d'ouverture.

### **1.1.3. La consultation de documents sur place s'est effondrée**

La bibliothèque historique ne consentant aucun prêt à domicile, la communication de documents par bulletin est un indicateur essentiel d'activité (le nombre d'ouvrages communiqués est de 6 maximum par lecteur et par séance de travail).

L'exploitation des fiches de communication donne les résultats suivants :

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2000/2007
Documents communiqués par bulletin	104950	100825	90243	95861	65950	44023	30387	31267	- 70,20%

Là aussi on constate une baisse continue du nombre des documents communiqués. La baisse a tendance à s'accroître avec le temps.

Ainsi si la période 2000- 2003 se caractérise par une baisse « légère » d'un peu plus de 13 %, grâce à un sursaut passager en 2003, la chute devient très sensible à partir de 2004 qui là encore constitue l'année charnière avec une baisse de 31%. Les années 2005 et 2006 confirment cette tendance, avec des baisses successives supérieures à 30%. L'année 2007 enfin, semble marquer le point d'étiage, avec une stabilisation de la situation (+2,90%).

Sur une période de 8 ans, alors que ses fonds continuaient de s'accroître de façon continue, la BHVP a communiqué en 2007, moins du tiers des documents qu'elle fournissait en 2000.

Tous les indicateurs de fréquentation montrent que la BHVP connaît un vrai bouleversement qui s'apparente à une crise de son audience en terme de public et de communication de documents.

En faisant la synthèse de toutes les données précédentes, on est amené à constater que :

- le nombre de lecteurs de la BHVP diminue constamment (près de 70 % en moins) ;
- le nombre global d'entrées suit une pente analogue (un peu moins de la moitié) ;
- en revanche, le nombre de visites par lecteur reste stable sur toute la période, avec un peu moins de 6 visites par an, avec une remontée nette en 2007 avec plus de 8 visites ;
- par contre, la demande et la communication de documents baisse tout au long de la période (2 documents en moyenne par séance de lecture contre 3,6 en 2000) soit une baisse de plus de 40 % ;

Quels peuvent être les éléments explicatifs de cette crise ?

## **1.2. Des facteurs propres à la BHVP**

### **1.2.1. Les horaires mis en place avec l'informatisation**

Dans la perspective annoncée de l'informatisation de la BHVP, celle-ci s'inscrivant dans le plan général de la mise en ligne du catalogue informatisé unique des bibliothèques patrimoniales et spécialisées et de la mise en réseau de celles-ci, le conservateur général a demandé, courant 2003, que les horaires de la bibliothèque soient restreints.

En effet, devant cette tâche qui allait mobiliser fortement les personnels de la BHVP (notamment la préparation des fiches manuelles du fonds général en vue de l'informatisation, soit 240 000 fiches principales), en sus de leurs missions habituelles au sein de la bibliothèque, la solution envisagée était de dégager du temps en restreignant l'accès au public. Cette demande a été acceptée par la DAC.

Ainsi, les horaires traditionnels d'ouverture étaient de 9 h 30 à 18 h 00, du lundi au samedi (soit 51 h par semaine).

Avec la mise en place des nouveaux horaires, à compter de mars 2004, l'ouverture au public est désormais de 13 h à 18 h du lundi au vendredi et de 9 h 30 à 18 h 00 le samedi (soit 33 h 30 par semaine).

L'adoption de ces nouveaux horaires coïncide exactement avec la chute marquée d'activités de l'année 2004. Il est frappant de constater que les indicateurs étaient certes orientés à la baisse entre 2000 et 2003, mais que ceux-ci connaissent un net décrochage en 2004 et 2005 (voir tableaux précédents).

Les interlocuteurs que les rapporteurs ont rencontrés au sein de la BHVP sont unanimes à avancer cette explication (conservateurs, bibliothécaires, magasiniers).

Il est argué que la population des étudiants et surtout des chercheurs, est demanderesse de plage de consultation de documents sur des journées complètes. Le fractionnement des plages d'ouverture en demi-journée a joué un rôle négatif auprès de cette population qui est le cœur de cible du lectorat de la BHVP.

### **1.2.2. La communication différée des documents les samedi et lundi**

Le maintien de l'ouverture toute la journée du samedi, va maintenant de pair avec une restriction : on ne peut obtenir la communication de documents que si l'on a réservé ceux-ci la veille.

La raison de cette communication différée est que, avec la mise en place des 35 H, les effectifs de magasiniers, sont réduits de moitié le samedi et le lundi, avec une seule équipe présente (contre deux équipes les autres jours de la semaine)

Selon l'analyse de l'inspection des bibliothèques de la DAC (note du 1<sup>er</sup> février 2008), « la communication différée explique en partie la diminution sensible des communications de documents ». L'analyse du conservateur est sensiblement différente : la « clientèle » du samedi est fidèle et trouve avantage à demander communication d'un samedi sur l'autre

### **1.2.3. L'insuffisante communication autour de ses fonds, leur hétérogénéité et l'absence d'un catalogue à jour et exhaustif**

On peut également considérer que, dans un contexte d'évolution rapide des modes de consultation et de recherche (internet, avec ses possibilités de ressources électroniques de recherche, accessible à distance), la BHVP est très mal « armée » pour défendre ses positions de bibliothèque patrimoniale spécialisée.

C'est la dernière bibliothèque spécialisée informatisée et elle a pris du retard dans la production de ses fiches et la rétro-conversion de son catalogue existant. Or, si le catalogue en ligne des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris donne des indicateurs encourageant de consultation en 2007, la BHVP se singularise par la quantité de ses fonds non répertoriés et non catalogués et donc inaccessibles au public par le biais de fichier.

### **1.2.4. L'insuffisant catalogage de ses fonds est un handicap pour sa visibilité**

La masse de documents à inventorier est à ce jour difficilement identifiable, certains fonds étaient encore récemment stockés dans leurs cartons, sans parler du fonds photographique considérable, d'une très grande richesse artistique et patrimoniale.

### **1.2.5. La « trop grande diversité » des fonds de la bibliothèque qui l'ont éloigné de sa spécificité initiale : l'histoire de Paris**

On peut constater que la politique d'acquisitions très active, menée par le conservateur général, a diversifié les fonds de la bibliothèque au-delà de son « cœur » historique.

Le problème est que cette phase accumulative contribue à l'encombrement des réserves de la bibliothèque, aujourd'hui saturées. D'autre part leur dépouillement exhaustif et leur catalogage n'a pas suivi le rythme des acquisitions et leur communication reste, pour nombre d'entre eux, en suspens. Leur bonne conservation est elle-même problématique.

Enfin, la multiplicité de fonds de nature littéraires très divers, que comporte la BHVP, a pu brouiller l'image de bibliothèque spécialisée « historique » et entraîner une confusion auprès de ses lecteurs « classiques », historiens notamment.

## **1.3. Un contexte général défavorable**

La BHVP se trouve, au-delà de ses problèmes internes, confrontée à un contexte général difficile pour l'ensemble des bibliothèques patrimoniales et spécialisées. Celles-ci, qu'elles soient françaises, européennes ou anglo-saxonnes, s'interrogent sur leur devenir, face à la remise en cause de leur statut privilégié comme outil unique de recherche. En effet, elles font face à un bouleversement profond des pratiques de lecture et de recherche, induites par internet et les moteurs de recherche.

### **1.3.1. La révolution internet est à l'origine de la baisse des indices d'activité des bibliothèques universitaires et de recherche un peu partout en France et dans le monde**

Les différentes études et articles que les rapporteurs ont pu consulter, vont toutes dans le même sens : les bibliothèques académiques, universitaires ou de recherche, sont affectées d'une baisse sensible et prolongée de leurs différents usages : prêts, usages sur place notamment. Cette tendance lourde, a tendance à s'accélérer sur la période récente.

Si l'on prend l'exemple américain (traditionnellement, il est d'usage de dire que les grandes tendances s'observent dans le monde anglo-saxon, quelques années avant ce que l'on observe en France, notamment du fait des avancées technologiques informatiques), les exemples abondent :

Le rapport 2002, de C. Lieber, inspectrice générale des bibliothèques sur les bibliothèques américaines (consultable sur le site : [www. sup.adc.education.fr](http://www.sup.adc.education.fr)) souligne que les tendances générales d'évolution des bibliothèques académiques et de recherche font apparaître une « sévère descente » des indicateurs depuis 1995, notamment de la fréquentation sur place et les demandes de questions aux bibliothécaires.

En effet, les utilisateurs trouvent aisément bon nombre de réponses en consultant les catalogues en ligne, sans passer par la médiation de la bibliothèque. L'internet est désigné comme le principal responsable de cette tendance : avec ses ressources électroniques accessibles à distance, l'usager n'est plus tributaire du déplacement en

bibliothèque. Une sélection s'opère entre bibliothèques, avec la mise en ligne des catalogues : l'utilisateur utilise ces bases de données pour faire ses recherches et centrer ses visites éventuelles. Il élimine ainsi les bibliothèques où les documents recherchés manquent. Les grands sites web sont en passe de devenir des bibliothèques virtuelles à part entière,

### **1.3.2. D'autres facteurs tels que les modifications des milieux universitaires et de la recherche, mentionnés dans la note de l'Inspection des bibliothèques de la DAC, ne paraissent pas déterminants**

En effet, deux éléments sont évoqués par l'inspection des bibliothèques dans sa note du 1<sup>er</sup> février 2008 : la diminution du nombre de chercheurs en histoire et littérature et la modification de la nature de leurs thèses, plus allégées (thèse nouveau régime).

Or, la consultation des publications ministérielles ([media.education.gouv.fr](http://media.education.gouv.fr)) et des sites de grandes écoles ([sciences PO](http://sciences.PO) notamment : [écoledoctorale.science-po.fr](http://ecoledoctorale.science-po.fr)), indiquent que :

- la réforme des doctorats a eu lieu en 1989, avec la fin de la coexistence des deux types de doctorat : 3<sup>ème</sup> cycle (bac +8) et état (bac+10) et la mise en place d'un seul doctorat à bac + 8 (3 ans après le master, c'est-à-dire l'ancien DEA). On peut considérer que les effets de cette réforme ont touché la BHVP largement avant 2004-2005, période de la chute marquée de son lectorat
- le nombre de doctorants, toutes disciplines confondues, dans les académies de Paris et d'Ile de France est souligné comme étant le plus important de France (cf. répartition par académie des doctorants, période 2005-2006) : 1 doctorant sur 4 à Paris et 38 % pour l'Ile de France ; le nombre de thèses délivrées reflète cette prédominance : 1 sur 5 à l'académie de Paris et une sur trois en Ile de France. Si l'on considère les spécialités, « les académies d'Amiens, Paris et Créteil, se caractérisent par leur forte proportion- près de 50% et au-delà- de doctorants préparant une thèse en lettres-langues et sciences humaines ». On peut, dans ces conditions, considérer que le vivier des chercheurs en lettres et histoire, est encore conséquent en Ile de France.

### **1.3.3. La problématique rencontrée à la Bibliothèque historique est largement partagée par des institutions comparables**

Face à des technologies qui évoluent sans cesse et de plus en plus rapidement et confrontées à des habitudes de consultation qui changent, les bibliothèques de recherche « traditionnelles » souffrent. De plus, elles ont de nombreux handicaps, qui mobilisent une bonne partie de leur énergie : locaux anciens, souvent « historiques » donc soumis à la problématique des bâtiments de France pour leur bâti, problèmes de conservation des documents, engorgement des réserves, retard dans les inventaires, insuffisance des financements de restauration de documents...

Or, comme le souligne le rapport 2006 de l'Inspection des bibliothèques de l'Education nationale, à propos des bibliothèques de l'enseignement supérieur, des actions de base sont encore à mettre en place, avec des priorités simples (cf. page 37) :

- faire en sorte que tous les fonds patrimoniaux soient dotés de locaux appropriés au point de vue de la préservation et de la sécurité (conditions atmosphériques, vols, incendie...),
- faire en sorte que tous les documents patrimoniaux soient estampillés, inventoriés, catalogués,
- faire en sorte que les conditions de communication soient satisfaisantes au point de vue de la conservation et de la sécurité,

La BHVP est largement confrontée à ces « actions » de base.

Le rapport souligne également que le « premier enjeu d'une politique de patrimoine » est la connaissance des fonds pour les chercheurs, notamment « la connaissance du contenu des collections, l'accès à distance via des outils modernes et à jour ». Avec, une mise en ligne d'une partie de ses fonds, fin 2008, la BHVP est confrontée à un retard sérieux avec d'autres institutions (BN par exemple).

Enfin, le rapport constate que ces bibliothèques sont désormais tributaires des habitudes contractées par les internautes : « le web est une vitrine formidable, qui démultiplie le rayonnement des catalogues des fonds numérisés ». Cependant, ajoutent les rapporteurs « la notion de seuil de visibilité devient centrale » et pour cela, le rapport conclut qu'« il faut fédérer les initiatives, tant pour éviter les investissements inutiles que pour bénéficier du « page ranking » des grands moteurs de recherche ». Or de ce point de vue, la BHVP et l'ensemble des bibliothèques spécialisées, n'ont pas de visibilité sur les grands moteurs de recherche type Google ou Yahoo, toute l'interrogation internet de la Ville renvoyant obligatoirement au travers du lien paris.fr (et non à des sites type BHVP.fr). C'est un handicap majeur.

#### **Recommandations :**

- désigner parmi les conservateurs, un responsable dédié au lectorat (à l'image de ce qui existe à Forney) : assisté d'un bibliothécaire et d'un magasinier, il sera en charge des études quantitatives et qualitatives du lectorat, dont la connaissance est actuellement insuffisante ;
- désigner un conservateur comme responsable du fonds photographique, de son inventaire, de sa conservation et de sa valorisation ;
- étendre les plages horaires d'ouverture, en rétablissant la consultation des ouvrages le matin ; recentrer les jours d'ouverture sur la semaine, si après vérification des statistiques de fréquentation, le samedi s'avère peu productif (cas de Forney) ;
- introduire la pré-réservation des ouvrages du catalogue par internet (avec indication de leur disponibilité) ;
- doter la BHVP et les autres bibliothèques spécialisées d'adresses internet propres ce qui valorisera leur image et accroîtra leur visibilité sur les moteurs de recherche.

## **2. LE SYSTEME INFORMATIQUE**

### **2.1. Le déploiement de l'informatique à la BHVP dans le cadre du plan de modernisation du réseau des bibliothèques spécialisées, piloté par la DAC, a entraîné une « révolution culturelle » au sein de l'établissement**

L'usage de l'informatique était quasi inexistant au sein de l'établissement avant le lancement du projet d'informatisation des bibliothèques spécialisées de la Ville, et son déploiement effectif à la BHVP en 2007.

Le déploiement du nouveau Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB) pour le réseau des bibliothèques spécialisées de la Ville a commencé en mai 2007 à la BHVP, et une première phase doit s'achever avec la fin de la rétro-conversion des catalogues début 2009.

La première phase a consisté à déployer le progiciel de gestion des bibliothèques PortFolio qui comprend 4 modules de gestion :

- le catalogage,
- les périodiques,
- les acquisitions,
- la circulation des ouvrages.

Le module « communication » n'est pas encore livré par le fournisseur : seule la fonction d'accueil des lecteurs est opérationnelle.

Cette opération a nécessité l'installation de 54 postes de travail informatiques (18 affectés au public qui vient consulter sur place, et 36 pour le personnel de la BHVP), avec le câblage et la mise en réseau associés.

Tous les agents concernés par ce projet d'informatisation ont suivi une formation approfondie à l'usage des outils informatiques en général, et au système Portfolio en particulier.

Parallèlement, la DAC a lancé dans chaque bibliothèque spécialisée une opération de reprise des catalogues « fiches-papiers » (encore appelée « rétro-conversion ») en passant des marchés avec des sociétés spécialisées dans ce type de tâche.

L'ensemble des données concernant les catalogues de la BHVP sera progressivement accessible par Internet grâce au portail (MEDIAVIEW) qui regroupe toutes les bibliothèques spécialisées de la Ville ; le chemin de navigation pour y accéder est le suivant :

<http://rwww.paris.fr> >> Culture >> Bibliothèques >> Bibliothèques municipales spécialisées >> Catalogue des bibliothèques municipales spécialisées

Cette opération de rétro-conversion représente une charge de travail particulièrement lourde pour les conservateurs et bibliothécaires : préparation des lots de fiches catalogue en les rendant compatibles avec le format UNIMARC imposé par PortFolio, transmission des lots à la société de services, contrôle des anomalies sur les fichiers retours, avant chargement dans la base PortFolio.

En janvier 2008, plus de 60% des fiches auteurs (bibliographiques) de la BHVP avaient été reprises dans le système informatique : l'objectif de la bibliothèque est de terminer cette opération pour début 2009 au plus tard.

Le traitement du fichier des périodiques n'est pas encore planifié, alors qu'il représente une source d'information très riche selon les autres bibliothèques du réseau : ce fichier est constitué de fiches bristol rédigées manuellement et de fiches produites avec le logiciel WORD à partir de l'année 1994.

La partie disponible du dépouillement déjà enregistrée sous WORD pourrait être facilement et rapidement rétro-convertie, moyennant la rédaction d'un cahier de consignes regroupant les conventions et balises déjà utilisées dans ces fiches.

L'appréciation des personnels utilisant Portfolio est contrastée : le système est jugé globalement positif, même si sa fiabilité au niveau de l'exploitation n'a pas toujours été exempte de critiques, notamment au cours du dernier trimestre 2007, et si certains modules apparaissent d'un usage sensiblement moins ergonomique que d'autres. Ainsi à titre d'exemple, le module « communication » entraîne un allongement du temps nécessaire à la procédure d'accueil du public.

Pour conduire le projet d'informatisation des bibliothèques spécialisées, le Bureau des Bibliothèques de la DAC a créé une structure particulière : la « Mission Informatisation des Bibliothèques Spécialisées », dont l'action a été jugée très positivement par les personnels de la BHVP ; de son côté, la BHVP en tant que maîtrise d'ouvrage a désigné un conservateur comme chef de projet, ce qui aux dires de la DAC était relativement insuffisant compte tenu de la charge de travail liée aux différents chantiers à conduire en parallèle (formation, participation aux réunions de projet du réseau des bibliothèques, tests, rétro-conversion, etc.).

La maintenance du parc informatique est prise en charge par le Service Organisation et Informatique de la DAC (SOI), avec le concours d'un « assistant de proximité » de la BHVP pour assurer les dépannages de premier niveau.

#### Recommandations :

- L'achèvement de la rétro-conversion des catalogues papiers pour les œuvres bibliographiques demeure une priorité absolue pour la BHVP : il convient donc de renforcer l'équipe actuelle placée sous la responsabilité d'un conservateur, et de lui accorder la disponibilité de temps nécessaire.

L'organisation de réunions de coordination interne à la BHVP pour la conduite de ce chantier permettra un suivi régulier de l'avancement du projet ; le calibrage des marchés passés par la DAC pour cette opération devra être révisé si nécessaire.

La BHVP étant la dernière bibliothèque spécialisée à informatiser son catalogue, la date fixée à janvier 2009 pour l'achèvement complet de la rétro-conversion doit être tenue.

- L'obligation de se conformer au standard international UNIMARC pour l'élaboration des fiches bibliographiques a amené les conservateurs et les bibliothécaires à modifier sensiblement leurs pratiques de catalogage : une relance rapide de l'animation du réseau des bibliothèques spécialisées permettrait de mieux partager les expériences acquises par chacune d'elles dans le domaine du catalogage avec PortFolio, ce qui implique de planifier dès à présent le recrutement pour le poste affecté à cette tâche au Service du Document et des Echanges, au sein du Bureau des Bibliothèques de la DAC (le poste est vacant depuis 2 ans).

Ce partage d'expérience pourra être complété par des actions de formation continue et enrichi à travers des partenariats extérieurs avec d'autres bibliothèques telles que la BNF (ex. : les fiches bibliographiques des nouvelles acquisitions sont déjà téléchargées gratuitement sur le site de la BNF).

## **2.2. La deuxième phase du projet d'informatisation des bibliothèques spécialisées prévoit de procéder à la numérisation de certaines catégories d'œuvres : cette phase apparaît mal maîtrisée à tous les niveaux de la chaîne opérationnelle**

Le projet de numérisation des œuvres répond à plusieurs objectifs : garder une trace numérique d'une œuvre dont le support s'autodégrade irrémédiablement au fil du temps (exemple : les photographies sur support en nitrate), protéger les œuvres rares en limitant la consultation physique qui risque de les détériorer, assurer une large diffusion des fonds photographiques à travers Internet tout en facilitant leur catalogage, etc.

Cette deuxième phase du plan de modernisation des bibliothèques spécialisées mobilise plusieurs acteurs, avec principalement la DAC, en tant que maître d'ouvrage commun pour l'ensemble du réseau des bibliothèques spécialisées, la DSTI en tant que maître d'œuvre des solutions techniques et de leur exploitation, la Parisienne de Photographie, SEM qui bénéficie d'une DSP de la Ville pour procéder à la numérisation des œuvres (le contrat de DSP prévoit une exclusivité de 8 ans pour ce type de travaux) et assurer le stockage de certains fichiers, et enfin l'ARCP pour la restauration des œuvres endommagées.

Cette phase de numérisation est prévue pour monter en puissance à la BHVP dans le courant de l'année 2008 : les auditions conduites auprès des différents acteurs cités ci-dessus ont montré que ce projet souffrait d'une absence de pilotage général à bon niveau, situation qui risque d'aboutir à des résultats non satisfaisants tant sur le plan technique que financier : une priorité des œuvres à numériser inadaptée selon leur degré de dégradation, une qualité des résultats de la numérisation insatisfaisante, des incohérences dans le catalogage, etc.

De surcroît, il apparaît que le rangement des œuvres photographiques ne soit pas suffisamment organisé, induisant parfois un déclassement des œuvres en retour après le circuit de restauration et de numérisation.

Sur le plan financier, les coûts afférents à cette phase du projet seront très largement supérieurs à ceux qui ont été déjà engagés dans la première phase pour la gestion des catalogues : le stockage des images nécessite des serveurs de très grande capacité (la Parisienne de Photographie soustraite déjà cette fonction à une société de services habituée à travailler dans le monde des agences photos), la numérisation des œuvres représente essentiellement un travail de main-d'œuvre, les postes de travail et les réseaux doivent être adaptés aux performances nécessaires au traitement de l'image, les méthodes d'indexation et de catalogage diffèrent complètement de celles appliquées aux œuvres bibliographiques, etc.

Recommandations :

- Il appartient à la DAC de remettre à plat le projet de numérisation des œuvres iconographiques, au minimum pour le cas de la BHVP qui possède notamment un fond photographique extraordinairement riche et très important en volume, et dont certaines parties vont se détériorer naturellement compte tenu de la nature de leur support (nitrates). Il est curieux qu'après une phase de mobilisation – au moins intellectuelle – sur un plan d'urgence Nitrate, le schéma prévisionnel de numérisation ne prenne plus en compte cette priorité de manière absolue puisque la numérisation de ces clichés est un impératif à la fois de conservation et de sécurité (cf. annexe 3 : le plan de numérisation des trois premières années pour les bibliothèques).

Cette réorganisation du projet devra expliciter le rôle qui sera confié à chacune des parties prenantes du projet (cf. schéma général du système d'information ci-après), avec un échéancier des volumes à traiter : il reste à déterminer quelle structure au sein de la DAC doit être à nouveau leader sur ce projet, tout en capitalisant sur l'expérience acquise lors de la première phase.

- Les conditions de stockage des œuvres photographiques sont régies par des normes techniques très précises (température, hygrométrie, lumière, ventilation, etc.). Une solution mutualisée pour héberger toutes les collections photographiques de la Ville doit être impérativement privilégiée, compte tenu de l'ampleur des investissements à engager pour créer un tel lieu de stockage.

Actuellement, une solution de transition existerait auprès du Centre National du Cinéma à Bois d'Arcy.

Ceci éviterait au moins que les négatifs nitrate traités (restaurés, inventoriés et numérisés) ne soient renvoyés dans les établissements dont ils proviennent, où les conditions de conservation n'ont nullement été améliorées et où elles continuent de représenter un risque non négligeable.

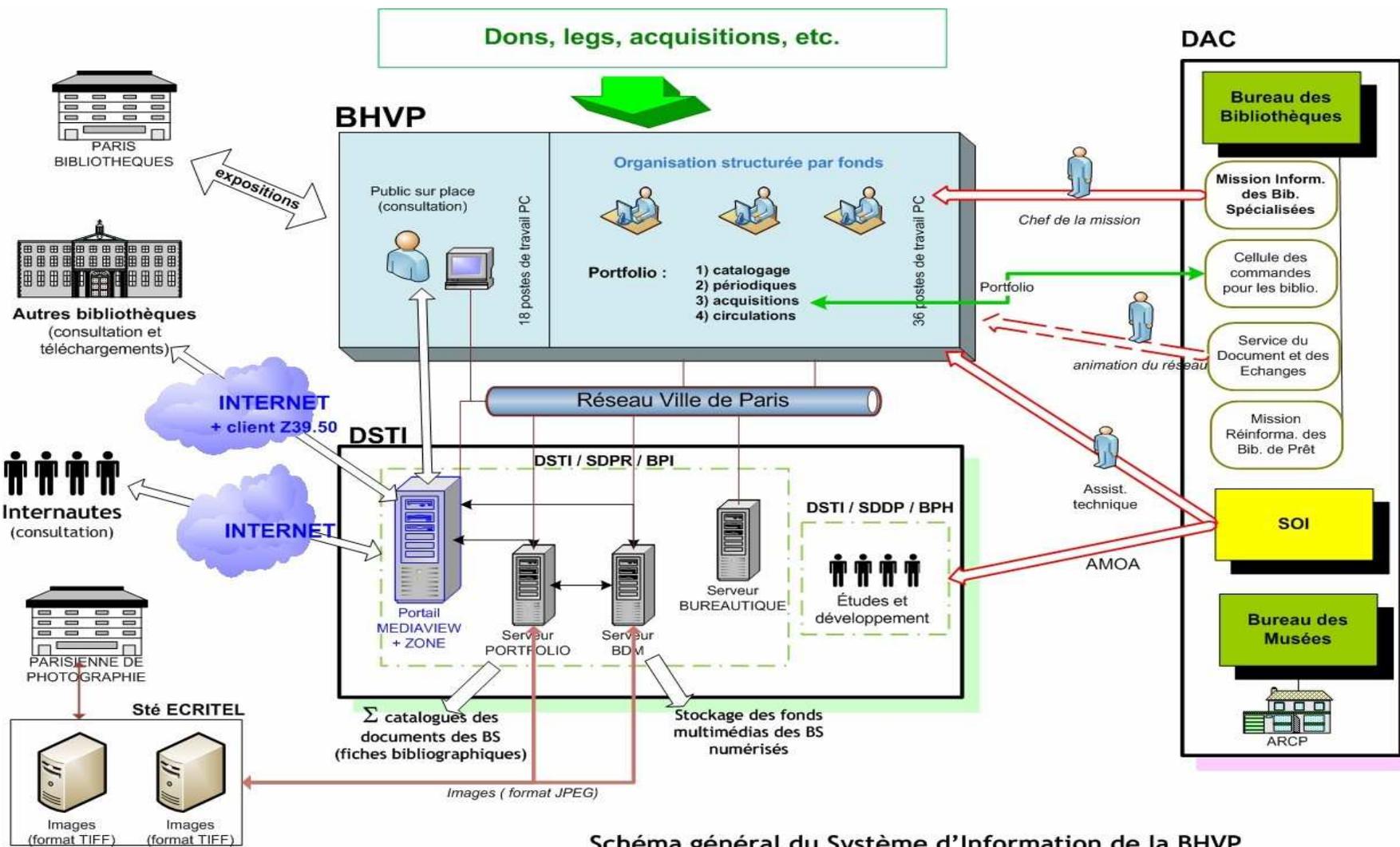


Schéma général du Système d'Information de la BHVP

- Le volet technique du plan de numérisation inclut plusieurs thèmes :
  - le choix des standards d'enregistrement et d'indexation des œuvres numérisées,
  - les modalités de conditionnement des œuvres originales pour préserver au maximum leur durée de vie,
  - la protection des droits d'usage et de commercialisation,
  - les solutions d'hébergement pour les fichiers contenant les œuvres numérisées.

La technologie pour l'enregistrement des œuvres numérisées évolue actuellement encore très rapidement, notamment en ce qui concerne les algorithmes de compression qui s'améliorent considérablement. Dans ces conditions, il paraît utile que le choix des formats numériques pour le stockage des photos (JPEG, JPEG 2000, TIFF, RAW) soit approfondi en se rapprochant notamment des grandes institutions de la profession (BNF, agences photos, fournisseurs, etc.), et mieux expliqué aux différents acteurs de la chaîne de numérisation, selon l'utilisation future qui en sera faite (communication aux chercheurs, commercialisation, consultation sur Internet, etc.)

Il en est de même pour le choix des méthodes d'inventaire et d'indexation par catégorie et par séries de photos (standard IPTC), pour le reconditionnement des supports de conservation (papier neutre, boîtes), et pour la protection électronique des clichés vis-à-vis du piratage.

Enfin, l'harmonisation des stratégies pour l'hébergement à long terme des supports numérisés devra également être réétudiée entre les 3 principaux acteurs (DAC, DSTI, Parisienne de Photographie), avec un objectif de réduction des coûts de fonctionnement pour faire face à la croissance prévisible des volumes à stocker.

De son côté, la BHVP aura pour obligation de constituer une équipe projet dédiée à ce travail, qui sera l'interlocuteur unique de la DAC. Les personnels de cette équipe doivent être formés aux techniques modernes de conversion en participant à un réseau plus vaste et plus spécialisé que le réseau des bibliothèques patrimoniales.

- Les normes et techniques de catalogages et d'indexation pour les photographies sont beaucoup moins matures que celles déjà abouties depuis longtemps pour le livre. Aussi, l'effort de concertation et de partage d'expérience entre les bibliothèques spécialisées d'une part, la DAC et d'autres institutions qui possèdent déjà une bonne expérience dans ce domaine (la BNF, la MEP, l'ARCP, la Parisienne de Photographie, etc.) d'autre part, devra être encouragé systématiquement : la nouvelle industrie des moteurs de recherche (Google, Yahoo, Ask, etc.) et les progrès des technologies liées à Internet permettent d'envisager des approches radicalement différentes et complémentaires dans ce domaine.

Un exemple particulièrement représentatif de ces nouvelles approches est fourni par la bibliothèque du Congrès américain qui a conclu un partenariat avec le site de photo communautaire « Flickr » pour mettre à sa disposition toute une collection de photos datant des années 1910 à 1940; le public est ainsi invité à leur ajouter des « tags » (= mots clés d'indexation) pour augmenter leurs chances d'être vues grâce aux moteurs de recherche.

- Enfin, la BHVP devra établir en concertation avec la DAC (SOI) un plan de modernisation des postes de travail offerts au public, afin de permettre aux usagers de traiter les photos numérisées de façon acceptable (carte graphique, écrans larges, mémoire centrale suffisante, imprimantes, etc.) ; il est notamment nécessaire que les usagers de la bibliothèque bénéficient d'un accès aux images numérisées dans le meilleur standard et non dans celui – basse définition – du site de la Parisienne de Photographie qui est insuffisant pour mener des recherches.

La solution actuelle qui exclut, sauf achat de droit, l'accès, même en consultation, à des images de bon standard, est vécue par les chercheurs comme une mercantilisation de la culture et par les bibliothèques comme une dépossession de leurs collections au profit d'un opérateur commercial.

- D'une façon générale, la formation des agents de la BHVP aux technologies de l'information doit être maintenue et amplifiée, pour consolider et amplifier les premiers bénéfices de ce plan de modernisation des bibliothèques spécialisées (dans le cas de la BHVP, le premier plan de formation avait été dispensé avant le déploiement et n'avait donc pas été relayé immédiatement avec l'usage du progiciel)

### **2.3. Les différents outils informatiques déployés par la Ville valorisent mal la richesse patrimoniale des fonds des bibliothèques spécialisées**

Les bibliothèques spécialisées de la Ville sont confrontées comme toutes les bibliothèques à une baisse d'intérêt sensible de la part du public : ce constat doit conduire à la poursuite d'une réflexion à plusieurs niveaux.

#### **Les outils informatiques actuels souffrent d'une qualité très inégale et ne permettent pas encore de donner une bonne visibilité extérieure de la richesse des fonds de ces institutions**

Le logiciel Portfolio actuellement déployé souffre de quelques lacunes importantes : un certain manque de fiabilité au niveau de l'exploitation, l'impossibilité de noter des renvois, et un module « communication - circulation » vétuste et peu adapté aux besoins des bibliothèques.

Il n'existe pas dans Portfolio de module pour la gestion « archivistique » des fonds : il est prévu d'en livrer un courant 2008 conforme au standard EAD.

En tout état de cause, le contenu du catalogue commun du réseau des bibliothèques spécialisées n'est pas directement visible par l'internaute : il est obligé de passer par le moteur de recherche spécifique à Portfolio, uniquement accessible à partir d'une page du portail [www.paris.fr](http://www.paris.fr).

Or, dans le domaine du catalogage et de l'indexation, deux innovations technologiques majeures commencent à bouleverser le métier des bibliothécaires : l'industrie des moteurs de recherche et la standardisation des formats de données propres à Internet, tels que le format XML.

Les échanges avec la BNF au cours de la mission d’audit ont permis une meilleure appréciation de l’ampleur de cette révolution technique :

- un gain de temps considérable pourrait être obtenu en cessant le dépouillement des périodiques dans sa forme actuelle, compte tenu de l’indexation « full text » et automatique au niveau de la source de ces documents qui sont désormais tous publiés sous forme numérique,
- la systématisation progressive du format XML dans l’enregistrement des informations qui va à nouveau transformer profondément les techniques de catalogage et la visibilité sur Internet de ces catalogues.

A titre d’exemple pour ce dernier point, la BNF vient d’ouvrir un nouveau service en ligne dénommé « L’entrepôt OAI » :

*« Un nouveau mode de diffusion des métadonnées descriptives est à présent disponible à la BnF, grâce à la mise en ligne de l’entrepôt OAI-PMH "catalogues".*

*L’objectif est d’améliorer la visibilité sur Internet des ressources documentaires de l’établissement, en proposant l’"exposition" des métadonnées par le biais d’un protocole ouvert, reposant sur les standards du web (XML, http), dans un format simple et non spécifique à la communauté des bibliothèques (le Dublin Core\*).*

*Il s’agit d’une nouvelle forme d’utilisation des données descriptives, favorisant la création de réservoirs de données fédérés et de méta-catalogues pluridisciplinaires (bibliothèques, archives, musées, éditeurs...). En ce sens, l’entrepôt OAI n’a pas vocation à se substituer aux produits bibliographiques existants, qui permettent de récupérer les notices à l’unité ou par lots. »*

Le succès de la numérisation du contenu des œuvres repose en premier lieu sur l’installation du futur produit développé par INEO Media Système, dont la réalisation a pris du retard et dont les fonctionnalités ne sont connues qu’à travers la présentation de maquettes très incomplètes.

Les conservateurs n’ont pas encore une bonne visibilité sur l’articulation entre les catalogues enregistrés dans Portfolio et les œuvres numérisées.

Enfin, la présentation des bibliothèques spécialisées n’est accessible qu’à partir du site [www.paris.fr](http://www.paris.fr) et aucune de ces bibliothèques ne dispose d’un site internet indépendant avec sa propre adresse générique (cf. exemple de la Bibliothèque Municipale de la ville de Lyon : <http://www.bm-lyon.fr>).

Cette situation a plusieurs conséquences négatives, comme par exemple :

- la transmission très malaisée des messages de l’usager d’une bibliothèque à travers toute la hiérarchie administrative de la Ville en partant de la DGIC !
- une faible visibilité nationale et internationale à travers les grands moteurs de recherche du Net,
- l’impossibilité de personnaliser le graphisme de présentation du site de chacune des bibliothèques, selon l’orientation scientifique de ses fonds.

---

\* Source : site BNF - Produits et services bibliographiques Janvier 2008 | n° 10

Recommandations :

- La création d'un site Internet indépendant offrirait également l'avantage de s'affranchir des contraintes liées à la charte graphique qui structure le site officiel de la Ville, avec l'objectif de privilégier au maximum la communication multimédia, en séparant deux parties bien distinctes : la gestion des différents catalogues « produits » (bibliographies, iconographies, inventaires, etc.) et l'exploitation et l'enrichissement des contenus, notamment l'offre de services aux usagers.
- Pour ce dernier point, à titre d'exemple, il pourrait être envisagé de généraliser une offre de réservation des ouvrages par Internet pour la consultation sur place (avec la gestion du délai de transport entre les réserves et la bibliothèque), et de proposer des vidéos type « bande annonce » pour promouvoir les expositions (futures et en cours) et accroître ainsi leur publicité auprès de tous les publics.

**2.4. Une transformation du lieu d'accueil et de l'offre au public en tant que bibliothèque patrimoniale doit nécessairement accompagner le déploiement de l'informatisation des catalogues**

La Ville continue d'investir dans la modernisation des systèmes d'information pour ses bibliothèques de prêt et a déployé un grand réseau WIFI dans le cadre du projet « parvis numérique », disponible notamment dans toutes ses bibliothèques. Cette technologie offre la possibilité de donner un accès gratuit à d'autres bases de données, pour lesquelles les personnels en charge de l'accueil du public pourraient offrir leurs conseils sur place.

L'ouverture de la Bibliothèque M. Yourcenar répond à cette volonté d'expérimenter de nouvelles offres intégrant le multimédia avec un accompagnement d'animateurs pour initier et former le public à l'usage de ces nouveaux outils (en tant que mission de service public).

Toutes ces observations justifient un rétablissement rapide de l'action d'animation du réseau des bibliothèques patrimoniales et la nécessité d'engager des actions de coopération avec toutes les institutions susceptibles d'apporter une expérience dans le domaine des nouvelles technologies de l'information appliquées à la bibliothéconomie (ex. : le réseau LIBER, Ligue des bibliothèques européennes de recherche).

\* \*  
\*

Pour aller plus avant dans la réflexion, il faut souligner au préalable que l'organisation du système actuel contient ses propres effets pervers, qui conduisent à un certain blocage du processus de numérisation, au moins pour le cas de la BHVP :

- les partenaires en charge de la numérisation et de la restauration demandent que les fonds soient inventoriés et catalogués en préalable à tout traitement de leur part,
- pour les fonds photographiques, la bibliothèque se trouve ainsi confrontée à des volumes d'œuvres considérables, pour lesquels le recours aux pratiques de catalogage classique est totalement inadapté, en termes de délai de réalisation notamment,

- les progrès de la technologie dans ce domaine très spécifique sont encore très fréquents et peuvent donc rendre très rapidement obsolètes certains choix techniques, aussi bien au niveau du traitement de l'image (ex. : choix des technologies de compression d'image) que des outils de catalogages et d'indexation (ex. : validation récente par le World Wide Web Consortium du langage de requête SPARQL),
- la diffusion des œuvres numérisées vis-à-vis du public (soit sur place soit sur Internet) soulève des difficultés pratiques considérables pour préserver la gestion des droits financiers qui s'y rattachent et répartir la recette perçue entre toutes les parties prenantes, tout en faisant observer que les tarifs actuels sont dissuasifs en particulier pour la communauté de la recherche,
- enfin après la phase de numérisation, la crainte est grande pour les conservateurs de voir « leurs » fonds photographiques partir vers des lieux de stockage plus rationnels, puisqu'il existera un avatar numérique des œuvres disponible sur les réseaux numériques.

Pour briser ce cercle vicieux, il est important d'adopter une stratégie différente, privilégiant l'objectif de conserver la plus grande indépendance possible par rapport aux choix technologiques et une approche très pragmatique dans la hiérarchisation des différents chantiers liés au processus de numérisation.

Cette stratégie ne peut être définie que sous l'impulsion de la DAC en parfaite association avec le réseau des bibliothèques spécialisées ; elle pourrait être structurée selon le schéma suivant :

- définition de nouvelles règles d'inventaire mieux adaptées aux fonds iconographiques, dans une perspective de rapidité et de communication avec les partenaires extérieurs aux bibliothèques,
- prise en compte de la priorité des œuvres qui sont sur support de type « nitrate », pour faire face aux risques d'autodestruction,
- recherche de sponsoring pour la numérisation des fonds les plus valorisants en termes d'image de marque,
- amélioration de l'attractivité de l'offre technique et financière pour les œuvres numérisées, avec en particulier le choix d'un format de définition de l'image plus exploitable sur le réseau Internet,
- recherche et implémentation d'outils de catalogage qui bénéficient pleinement des progrès considérables qui ont été accomplis au cours des dernières années dans le domaine de l'industrie des moteurs de recherche.

La combinaison de ces différentes approches devrait permettre une « fluidification » optimum des flux de travaux entre la BHVP et ses partenaires, une augmentation très forte de la notoriété de la bibliothèque grâce à la mise à disposition auprès du public d'une offre numérisée conséquente, performante techniquement et plus accessible financièrement.

### 3. L'EVOLUTION NECESSAIRE DES STRUCTURES

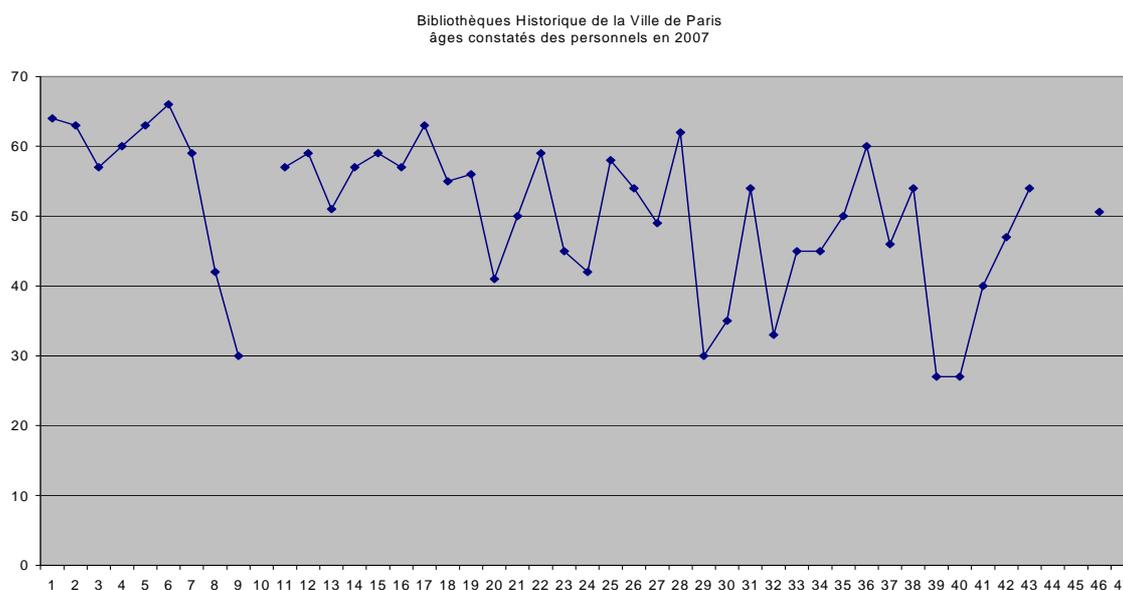
**3.1. La courbe des âges apparaît préoccupante quant à la transmission de la connaissance, l'organisation hiérarchique apparaît inadaptée face aux défis posés par l'invasion des techniques numériques, les fonctions liées à la logistique courante et à la supervision administrative justifient un renforcement**

#### **3.1.1. Les effectifs, les profils de compétence et la transmission des connaissances**

Il n'y a pas d'effectif théorique fixé spécifiquement pour la bibliothèque historique. Au moment de l'inspection diligentée, les effectifs se répartissent de la façon suivante :

	Nombre	E.T.P.
Conservateur général	1	1
Conservateurs en chef	4	3,8
Conservateurs	4	3,9
<b>Total cadres A</b>	<b>9</b>	<b>8,7</b>
Bibliothécaires adjoints spécialisés	8	7,6
Bibliothécaire adjoint	1	0,8
<b>Total cadres B</b>	<b>9</b>	<b>8,4</b>
Adjoints administratifs des bibliothèques	7	7
Magasiniers	10	10
Personnel ouvrier	4	4
<b>Total catégorie C</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
Vacataires	6	4,8
Autres (chargés de mission)	2	2

Le tableau ci-après indique la répartition par âge des personnels de la bibliothèque.



Il en résulte que la moitié de l'effectif est situé dans la tranche plus de 50 ans et 40 % dans la tranche plus de 55 ans.

Dans les 5 prochaines années la BHVP est susceptible de perdre le tiers de son effectif, cette proportion étant encore plus marquée dans les rangs des conservateurs.

Des conservateurs en chef, responsables de fonds importants, dont ils ont une connaissance irremplaçable, vont quitter leurs fonctions de manière concomitante, rapide et il est à craindre la perte d'une partie importante de la « mémoire des fonds » dans la mesure où ceux-ci sont uniques et leur inventaire encore fragmentaire.

Cette occurrence amène à une réflexion sur le corps des conservateurs de bibliothèques à la Ville de Paris et notamment dans les bibliothèques spécialisées où la mobilité et les échanges avec l'extérieur, notamment pour les grades d'avancement (conservateurs en chef et conservateurs généraux) est extrêmement limitée.

Le corps des conservateurs dans son ensemble accuse un vieillissement certain qui appelle une réflexion globale pour préparer l'avenir ; cette situation est rendue particulièrement préoccupante avec l'arrivée massive des techniques numériques, qui met en relief l'absence de certains profils de compétence au sein de l'encadrement (photographie numérique, services au public avec Internet, nouvelles techniques d'indexation et de catalogage, etc.).

### **3.1.2. Une organisation générale très tournée vers la dimension scientifique des collections, une politique d'ouverture au public perturbée par le plan d'informatisation**

L'organisation actuelle privilégie essentiellement la dimension scientifique en liaison avec le contenu des collections, et reste donc très compartimentée par fonds spécialisé : cette situation reflète bien la volonté première du Conservateur général qui a toujours été d'accroître la valeur patrimoniale des fonds.

Ainsi, il n'existe pas d'organigramme à proprement parler et l'organisation relève du modèle dit « en râteau », la totalité des cadres A et B relevant du Conservateur général.

Chaque conservateur a une sphère définie de compétence, en revanche les cadres B et C peuvent relever de plusieurs conservateurs pour des tâches distinctes. Certains cadres C assument aussi des tâches relativement autonomes ne relevant pas directement d'un conservateur.

Mme ....., Conservatrice en chef assure de facto les fonctions d'adjointe au chef d'établissement. Outre le service du public (salle, établissement du planning, supervision des magasiniers) et la responsabilité du service photographique, elle assume la responsabilité d'ACMO, la supervision des travaux et les relations avec la section locale d'architecture, ainsi qu'une importante part du travail de mise au point des expositions.

Les magasiniers encadrés par un adjoint administratif des bibliothèques ont des tâches multiples : accueil et inscription des lecteurs, recherche et mise à disposition des ouvrages, photocopie pour les lecteurs, standard (normalement assuré par le gardien mais pris en charge aux heures méridiennes et en cas d'absence), manutention et travaux divers à la demande des conservateurs.

L'effectif réel global des magasiniers était par le passé de 12 mais n'a pu être reconstitué depuis. L'effectif réel au quotidien à la disposition de la tâche de magasinage ne dépasse jamais 4 personnes : il est encore réduit le samedi et le lundi.

Ceci, ainsi que les tâches liées à l'informatisation, a justifié la réduction des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Les magasiniers et les conservateurs se plaignent d'effectifs insuffisants qui rendent impossible la réouverture sur les plages horaires anciennes. Pour ce qui est du cœur de métier des magasiniers, compte tenu de la baisse de fréquentation de la bibliothèque (tendance qui n'est pas spécifique à la BHVP), il n'est pas noté de dégradation du service au public en termes de temps de mise à disposition des ouvrages (1/2 heure).

Il apparaît que cette catégorie de personnel est en proie à un réel malaise, qui se traduit par un taux de rotation important pénalisant en raison de la spécificité des tâches dans une bibliothèque patrimoniale, qui requiert un certain temps de formation, et un absentéisme supérieur à la moyenne (10,16 % en 2006 pour une moyenne de 7,27 pour l'ensemble des bibliothèques).

Des expériences d'enrichissement des tâches (initiation à la petite réparation des livres, la bibliothèque n'ayant pas d'atelier de reliure) ont été tentées, mais ne semblent pas avoir abouti, faute de motivation des intéressés, mais aussi sans doute du fait du poids des tâches à effectuer, dans des conditions assez peu satisfaisantes (locaux communs peu avenants, local de mise à disposition des ouvrages peu convivial pour les agents et pour les lecteurs). Les conditions de vie des magasiniers pourraient être améliorées notamment en créant des locaux de service compatibles dans une partie de l'ancien appartement du conservateur.

### **3.1.3. Des règles de gouvernance basées sur la responsabilité individuelle, une fonction de logistique générale encore sous-dimensionnée**

La gestion des effectifs repose sur forte individualisation des responsabilités, en laissant une très grande autonomie à chacun, ce qui indirectement ne favorise pas la collaboration entre les différents échelons administratifs, et peut représenter une perte d'efficacité globale.

Aucun agent à profil administratif de premier niveau (adjoint administratif) ou de niveau moyen (secrétaire administratif) n'est inclus à l'effectif. Il n'y a pas de contrôle des horaires du personnel de catégorie A ou B, qui dispose, de fait, d'une très grande autonomie dans l'organisation de son travail.

La gestion du personnel ne peut être qualifiée de rigoureuse.

Il n'est pas constaté, à l'exception de l'adjointe du chef de l'établissement d'implication des cadres A dans l'encadrement du personnel.

Le verbatim qui a été recueilli auprès des agents à travers les réponses au questionnaire laisse deviner une attente très forte, à tous les niveaux, sur une transformation profonde du mode de gouvernance.

- *L'informatisation et la rétroconversion des fichiers reposent sur une partie réduite de l'encadrement et n'a pas été intégrée comme une tâche collective.*

Le défi informatique ne s'arrête pas à la rétroconversion du fichier des monographies qui devrait malgré tout être achevée début 2009 au plus tard, d'autres chantiers devraient suivre (fichier des périodiques) et s'engager (informatisation des fonds manuscrits ou livres qui appellent une méthode particulière plus archivistique que bibliothéconomique).

Ceci passe par une mobilisation des personnels dans leur totalité.

- *La fonction administrative n'est pas identifiée clairement en tant que telle dans l'organigramme général. Elle pèse en majeure partie sur Mme Billaud, appelée prochainement à quitter la bibliothèque.*

Cette situation présente de graves inconvénients, en particulier dans le suivi des tâches d'entretien des bâtiments avec la DPA ... (cf. § 3.2.2).

#### Recommandations :

- Le recrutement d'un profil du type de celui des secrétaires généraux des musées pourrait être particulièrement utile à la bibliothèque, prenant en charge les aspects logistiques (sécurité, travaux, grand chantier de classement), encadrement et dynamisation des personnels de catégorie C (suivi de l'absentéisme, des congés, des problèmes généraux de personnel, planification des tâches annexes en liaison avec le chef d'établissement et les conservateurs) planification et coordination des chantiers de classement ou reclassement des collections nécessaires.

Au strict minimum un agent de profil intermédiaire (secrétaire administratif) doit être affecté à l'ensemble des tâches administratives et logistiques.

- Les situations de rattachement hiérarchique multiples de certains agents de catégorie C (à l'exception du service de la salle, qui concerne l'ensemble des personnels de catégorie A et B) devront être clarifiées de manière à éviter des situations de flottement ou de conflit d'attribution, préjudiciables à la claire appréhension du travail de chacun et à la productivité générale. A cet égard chaque cadre B doit avoir pour la planification de ses missions un cadre A référent.

- L'équipe des magasiniers doit avoir également un cadre A référent unique, qui semble devoir être le responsable de la salle. Il est clair que sur cette équipe reposent les tâches matérielles de remise en ordre des collections, d'aide au récolement.

Une action de motivation de cette catégorie de personnel est nécessaire : elle passe sans doute par la relance d'une action d'enrichissement des tâches et de meilleure association aux missions des cadres A et B, mais aussi par des améliorations des conditions d'exercice de leurs tâches par ces personnels, qui sont actuellement peu gratifiantes.

- L'effort d'enrichissement des collections devrait marquer temporairement une pause, ne serait-ce qu'en raison de la saturation des espaces de rangement des œuvres. Il serait donc très bénéfique que l'organisation générale des équipes soit sensiblement réorientée vers une dimension plus opérationnelle, en privilégiant un travail en « mode projet ».

● L'incitation à la mobilité des cadres ne peut être traitée au seul niveau de la BHVP, mais cette action apparaît urgente si l'on considère leur ancienneté moyenne au sein de l'établissement. A une époque où le monde bibliothéconomique subit un profond bouleversement dans ses pratiques dû à l'arrivée d'Internet, il devient absolument nécessaire d'organiser au niveau de la DAC une plus grande mobilité de tous les conservateurs et bibliothécaires, en premier lieu dans le périmètre des établissements de la Ville, puis avec les autres grandes institutions françaises, voire ensuite avec les grandes bibliothèques patrimoniales étrangères.

### **3.2. L'organisation spatiale de la bibliothèque n'est plus en adéquation avec les volumes et la diversité physique des collections, des risques importants demeurent quant à la sécurité des agents et des œuvres**

#### **3.2.1. La saturation des espaces de rangement et l'inadéquation de ceux dévolus à la conservation des œuvres rares et fragiles**

Depuis son installation en 1969 à l'Hôtel de Lamoignon, sous l'impulsion du Conservateur général et des conservateurs, la bibliothèque a connu une phase de croissance considérable du volume de ses collections au travers de la politique d'achats courants qui reste malgré tout limitée (1.461 ouvrages, 900 abonnements de périodiques en 2006) mais surtout d'acquisitions ou de dons de fonds complets (généralement non dépouillés et non inventoriés à leur entrée).

Eu égard à son caractère de la bibliothèque patrimoniale, la bibliothèque ne procède à aucune élimination, aucun versement à la réserve centrale.

On aboutit donc, si on y ajoute le stockage de 12.000 volumes neufs de la collection Nouvelle Histoire de Paris, à un engorgement complet des espaces de stockage, aggravé par le caractère hétérogène des objets conservés : livres, périodiques, affiches, négatifs photographiques et tirages séparés ou en albums, plans, maquettes de décors de théâtre, objets divers (le casque d'artilleur d'Apollinaire).

La BHVP dispose d'un entrepôt en location rue d'Aubervilliers, pour stocker les ouvrages édités par la commission des travaux historiques avant 1995 et quelques fonds photographiques : seuls deux conservateurs connaissent bien l'organisation de cet entrepôt.

Il faut convenir que l'Hôtel de Lamoignon est arrivé à saturation et que les conditions de conservation de certains éléments de son patrimoine sont irrémédiablement inadaptes (photographie) ou insatisfaisants car rendant la consultation malaisée et la mise à disposition des chercheurs quasi impossible (stockage de la collection d'affiches au 3<sup>ème</sup> étage).

Les espaces de stockage dans la partie moderne sont en grande partie occupés par les périodiques (pratiquement 3 étages).

Les règles de rangement des fonds diffèrent selon la nature des ouvrages. De surcroît, tous les fonds ne sont pas encore inventoriés (en particulier les fonds photographiques) et donc pas cotés. La BHVP a opté pour un principe de rangement qui privilégie le critère de taille de l'ouvrage afin d'optimiser le plus possible l'espace disponible (formats : quarto, octavo, folio, folio maximo) : les ouvrages sont répartis sur les rayonnages en fonction de leur caractère rare, de leur format, de leur nature, et de leur date d'arrivée.

Le plan de cotation est également très hétérogène, dans la mesure où il se cale selon des principes similaires aux règles de rangement, tout en y ajoutant d'autres paramètres spécifiques, comme les règles imposées par la BNF pour les manuscrits, ou des pratiques spécifiques érigées par chacun des conservateurs généraux ayant dirigé cet établissement.

Actuellement, dans les données relatives au rangement des œuvres, seule la cote est enregistrée dans le système informatique PortFolio, grâce notamment à l'opération de rétroconversion des fiches catalogues : il n'y a donc aucune mention relative à la localisation spatiale de l'œuvre (étage, travée, rayonnage, etc.). En tout état de cause, dans la situation actuelle, cette information n'est pratiquement pas utilisée par les magasiniers.

#### Recommandations :

- La BHVP va être confrontée à court ou moyen terme à l'impossibilité de faire entrer de nouvelles acquisitions, et les conditions actuelles de conservation sont déjà critiquables pour partie (cf. supra 3.2.2. et 3.2.3.).

Il paraît difficile d'échapper à la réflexion sur la question d'une translation d'une partie des fonds, en aménageant une possibilité de consultation différée pratiquée déjà par la Bibliothèque Forney. A cet égard, une logistique étant déjà déployée pour ce seul établissement, une mutualisation pour plusieurs établissements du réseau paraîtrait logique.

Il est indispensable d'envisager un versement à la réserve centrale, à d'autres bibliothèques municipales de certains ouvrages dont la spécificité pour l'histoire de Paris n'apparaît pas évidente, et qui ne présentent pas un caractère de rareté particulière, ou sont maintenant accessibles aisément par le biais de l'Internet (Presse quotidienne ou périodique non spécialisée, journaux officiels ....).

Cette évolution doit être étudiée par la DAC au niveau du réseau des bibliothèques spécialisées, dans une optique de recherche de synergies (les trois grandes bibliothèques patrimoniales de Paris se trouvent dans le même arrondissement dans un rayon de 500 m).

- L'établissement n'échappera donc pas à une remise en cause des principes de rangement de l'ensemble de ses collections, avec toutes les options possibles : maintien sur place, nouvelle répartition entre les étages, transfert vers d'autres institutions similaires de la Ville, recours au partage temporaire d'espaces extérieurs, etc.

Elle aura également intérêt à procéder à une révision en profondeur de son plan de cotation pour le rendre plus homogène, et plus exploitable à travers les systèmes informatiques, en y associant étroitement la communauté des magasiniers. Un récolement progressif des collections en sera facilité d'autant.

A cette occasion, le choix du support des étiquettes sur les ouvrages pourra être utilement révisé en tenant compte de l'expérience acquise dans d'autres bibliothèques de la Ville (ex. : la généralisation des puces RFID dans les bibliothèques de prêt ; l'usage des codes-barres à la Bibliothèque Forney ; la restructuration des locaux de la Bibliothèque administrative ; etc.).

Ces deux recommandations représentent un chantier à part entière, complexe à conduire compte tenu des retards accumulés.

● **Concernant les fonds spécialisés :**

L'exiguïté des lieux rend également difficile d'avancer dans le catalogage ou l'étude de certains fonds (Apollinaire, Pichois) en dehors même de toute considération de personnel.

Dans le respect de ses conditions d'affectation, le versement à la Bibliothèque Marguerite Durand, consacrée aux femmes et au féminisme, du fonds Bouglé qui porte sur le même domaine, doit être envisagé. Ceci accroîtrait son analyse et sa valorisation.

Dans le même ordre d'esprit, la complémentarité du fonds de l'ART qui constitue à lui seul une bibliothèque patrimoniale dans la bibliothèque, gagnerait à être rapproché des fonds de la bibliothèque du cinéma pour constituer une unité consacrée au théâtre, au cinéma et aux arts vivants du spectacle.

Le fonds y gagnerait en visibilité (sa présence à la BHVP n'est connue que d'un réseau d'initiés et un aperçu en est donné sur le site « association de la régie théâtrale »).

Ceci nécessiterait que les rapports avec l'association des régisseurs de théâtre, qui existe toujours et à laquelle la Ville de Paris doit des comptes, soient clarifiés.

Les conditions de stockage du fonds sont peu claires puisque l'association a elle-même un dépôt à Rouvres, loué par le syndicat des directeurs de théâtres privés pour ses archives où se trouvent 150 maquettes de décors et un stock de cartons d'archives.

Une meilleure visibilité de ce fonds permettrait éventuellement de mobiliser des sponsors (la tâche du catalogage complet du fonds est estimée à 4 ans/homme).

### **3.2.2. Une sécurité des locaux à renforcer**

[...]

*Le paragraphe a été occulté conformément aux dispositions de la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.*

### **3.2.3. Le stockage des collections à risques**

La collection de négatifs qui est une richesse de la bibliothèque constitue, pour les supports nitrates un risque réel d'incendie. Il est indispensable que ces supports une fois numérisés ne rejoignent pas comme c'est le cas les collections de la bibliothèque mais soient entreposés dans un local approprié garantissant leur conservation et leur innocuité à long terme. Un accord avait selon l'ARCP été passé avec le CNC pour la mise à disposition de locaux à Bois d'Arcy.

La réactivation de ce dossier est prioritaire et la BHVP doit impérativement bénéficier de ce dispositif, compte tenu du risque pour le reste des collections photographiques et bibliographiques.

### **3.3. Malgré des succès incontestables, l'organisation des manifestations culturelles et l'animation de la collaboration avec le réseau des institutions « amies » ne permettent pas de tirer tout le bénéfice des investissements humains et financiers consentis**

#### **3.3.1. Une politique très active en faveur des expositions, en partie affaiblie par des contraintes externes**

La bibliothèque mène une politique active d'exposition : 4, voire 5 par an dans les locaux spécifiques de la rue Mahler, au sous-sol de la librairie.

Un tableau figurant en annexe II donne les principales indications pour les expositions organisées de 2002 à 2006.

Les thèmes couverts par les vingt et une expositions organisées dans la période couvrent : la reliure d'art – essentiellement moderne (7 expositions), la littérature (7 expositions), la photographie (4 expositions), le théâtre-hommes de théâtre, décorateurs-(3 expositions).

Les expositions consacrées à la reliure peinent à élargir leur public au-delà du petit cercle des initiés.

La moitié de la fréquentation a été réalisée par 4 expositions (photos de la Commune ; George Sand ; D'or et d'argent exposition de reliures ; voyages très extraordinaires au pays d'Albert Robida).

Les sept expositions réalisant un nombre d'entrées supérieur à la moyenne en regroupent à elles seules 67 %.

Le taux de couverture des dépenses d'organisation (hors catalogue, hors frais de gardiennage) est inférieur à 25 %. Seule une exposition dans la période, celle consacrée aux photographes de la Commune fin 2006 - début 2007, est équilibrée.

Le but d'une exposition, surtout en matière bibliographique, ne saurait être limité à l'équilibre financier, le constat opéré appelle néanmoins quelques réflexions :

- sur la programmation des expositions : il apparaît que les expositions faisant appel au fonds de la bibliothèque (et propres à la valoriser) : regard sur la Commune, George Sand (cette dernière ayant également été coordonnée à une autre exposition du musée de la Vie Romantique) sont très fréquentées, les expositions dont une partie se déroule dans les mois d'été ont des fréquentations faibles (égales ou inférieures à 20 visiteurs/jour),
- sur la contribution des expositions au rayonnement de l'institution. Comme indiqué plus haut, les expositions ayant un lien fort avec la bibliothèque et ses fonds semblent mieux fréquentées,
- on ne peut éviter de constater que le lieu d'exposition (sur lequel diverses observations de sécurité seront faites par ailleurs) est d'une localisation (hors les murs de la bibliothèque, en sous-sol) et d'une configuration (ergonomie du lieu en tant que lieu d'exposition) extrêmement pénalisantes. Il serait opportun d'étudier l'opportunité de réactiver le lieu d'exposition qui existait à l'ouverture de la BHVP, en son sein, qui a le mérite de mieux relier l'exposition à l'institution et permettrait un emploi plus économe de la ressource « personnel ».

A cet égard, l'organisation actuelle est également peu rationnelle en ce qui concerne les ventes du catalogue et des « produits dérivés » des expositions qui ne se font pas à l'exposition elle-même, mais à la librairie où ces produits sont noyés dans la masse. Ce dispositif nuit à la spontanéité de l'achat du catalogue et rien par ailleurs ne laisse à penser que l'exposition draine auprès de la librairie un public supplémentaire appréciable.

Dépassant le champ de la Bibliothèque historique, une observation doit être faite concernant l'organisation de la surveillance des expositions : celle-ci relève du personnel affectés à la bibliothèque (vacataires). Cette situation, juridiquement critiquable (ces personnels municipaux encaissant les recettes d'entrées pour le compte de Paris Bibliothèques) est également fonctionnellement inconfortable puisque Paris Bibliothèque n'a aucun lien avec ces agents, et se voit néanmoins rapporter des problèmes qui ne relèvent pas de l'association (indemnisation des sujétions, organisation du travail ...). Sur le plan financier, ce dispositif rend impossible d'appréhender le coût total réel des expositions (les coûts présentés en annexe II sont exprimés hors dépenses de personnel).

### **3.3.2. Les travaux historiques et publications relatives à l'histoire de Paris, un rôle central pour la BHVP**

La bibliothèque historique est sinon le centre, du moins l'un des centres principaux des travaux historiques relatifs à l'histoire de Paris, ce depuis l'origine puisque le premier bibliothécaire, Bonamy, cumulait cette fonction avec celle d'historiographe de Paris et que le fonds fut constitué dans la perspective de nourrir les travaux de ce type.

#### *3.3.2.1. La commission des travaux historiques*

Le conservateur est l'exécuteur des travaux de la commission des travaux historiques. Créée en 1865 par le baron Haussmann pour publier les sources de l'Histoire de Paris, elle fut particulièrement active à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle en produisant des publications de haute valeur (le cabinet des manuscrits, la topographie historique, les armoiries de la Ville de Paris...) ainsi que par l'industrie de sa sous commission formée en vue de la célébration du centenaire de la Révolution, qui publia un grand nombre d'ouvrages sur cette période.

Après une interruption d'activité dans l'entre deux guerres l'activité de la commission fut relancée par M. de la Monneraye puis par M. de Surirey de Saint Remy.

En 1983 elle fut recréée en nommant de nouveaux membres, et reprit une activité soutenue, renouant la chaîne des temps pour certaines publications (ainsi fut terminé l'épithier du Vieux Paris, couronné en 2000 par un index général et un florilège), et furent produites des publications portant attention au domaine jusque là peu exploré de l'architecture, sans oublier également les arts modernes (inventaire des archives photographiques de France Soir pour les dossiers thématiques de Paris et des environs).

Plus de quarante volumes ont ainsi vu le jour depuis 1983.

C'est une partie du personnel de la bibliothèque qui assure le secrétariat de la commission : le conservateur général est officiellement le chef de service des travaux historiques, un chargé de mission l'assiste, le secrétariat est assuré par un conservateur.

Depuis 1995 l'association Paris Musées a repris la gestion de l'impression et la diffusion des ouvrages de la commission, qui ne dispose plus d'un budget autonome.

Paris-Musées vend tous les ouvrages scientifiques de la commission, mais n'est responsable que des stocks des ouvrages qu'elle a édités. L'essentiel des stocks antérieurs est entreposé dans un local rue d'Aubervilliers, mis à disposition de la BHVP par la Direction des Affaires Culturelles. Le stock existant était évalué en 2002 par une précédente mission à 12 000 volumes. C'est le personnel de la BHVP qui, sur demande de Paris Musées met à sa disposition les quantités de volumes demandées. Les mouvements constatés ces dernières années sont extrêmement limités. En effet, malgré le référencement des ouvrages sur les bases de données Electre et France éditions depuis 2001, les ventes sont très faibles.

**Il convient de statuer sur le sort (vente à prix réduit, pilonnage...) des publications stockées dans le local de la rue d'Aubervilliers.**

3.3.2.2. La Nouvelle histoire de Paris

L'« Association pour la publication d'une histoire de Paris » a été créée en 1964 à l'initiative d'Edouard Frédéric-Dupont.

Le conservateur général de la Bibliothèque historique participe aux réunions du Conseil d'administration. Celles-ci se tiennent, depuis de nombreuses années, à la bibliothèque.

Vingt et un ouvrages ont été publiés couvrant l'ensemble de la période historique, de Lutèce oppidum à Paris de 1945 à 2000.

L'étude historique séquentielle est complétée de volumes thématiques : solennités, fêtes et réjouissances ; histoire de l'urbanisme et histoire de l'architecture à Paris ; Paris hasard ou prédestination - une géographie de Paris -.

La diffusion est assurée depuis 1969 par Hachette, la vente directe aux agents de la ville qui était pratiquée directement par la bibliothèque a été supprimée en 2007 (elle a représenté 12 % de la diffusion des ouvrages publiés).

Les ouvrages sont stockés, pour les plus anciens et un stock tampon des plus récents, dans les sous-sols de la bibliothèque. Le solde des éditions récentes fait l'objet d'un stockage (payant) chez l'imprimeur Paillart à Abbeville.

Les rapporteurs de l'Inspection Générale constataient en 2002 que pour la période 1994-2000 la vente à prix réduit aux agents de la Ville à la Bibliothèque représentait en moyenne 50 % du nombre des exemplaires vendus.

Cette diffusion, reposant sur un dispositif publicitaire réduit au minimum et s'adressant à une population restreinte, ne peut que conduire à un constat pour le moins réservé sur les moyens qu'un diffuseur professionnel disposant de l'exclusivité pour la France et l'Etranger (moyennant une remise de 50 % TVA comprise sur le prix de facturation) a pu mettre en oeuvre.

Le stock total actuel peut-être estimé à 40 % des ouvrages imprimés soit 40 000 ouvrages environ.

L'assemblée générale de l'association a décidé en juin 2007 sa mise en liquidation. Le sort des actifs reste incertain. Il serait opportun de statuer rapidement sur le stock détenu par l'imprimeur qui s'acquitte de la mission d'entrepoteur à titre onéreux, ainsi que de celui restant à la bibliothèque.

Un récolement général de stock dont notamment celui détenu à la BHVP est indispensable, car la connaissance précise de celui-ci, tant globalement que par titre est totalement floue.

La diffusion de cette collection, l'intérêt que lui a manifesté la Direction des Affaires Culturelles (la collection complète de l'histoire de la Ville ne figure dans aucune des bibliothèques de prêt de la Ville), n'est pas tellement à l'honneur de la collectivité qui avait suscité l'édition de cette publication et lui avait consacré des moyens non négligeables, via la subvention versée à l'association pendant plus de trente années.

### 3.3.2.3. Le devenir des travaux historiques

Le Maire de Paris, par arrêté du 5 juillet 2007, a créé le Comité d'Histoire de Paris. Présidé par .... , il s'est vu confier la mission d'encourager la recherche historique à Paris, de favoriser la diffusion des connaissances au sein de la communauté scientifique mais aussi à destination de tous les parisiens en proposant des publications, l'organisation des colloques et de manifestations grand public.

Jean Favier, lors de la réunion inaugurale du comité le 12 octobre 2007 soulignait que l'histoire progresse grâce à des travaux fondamentaux tels que ceux que la commission des travaux historiques produit depuis plus de 150 ans et affirmait que la publication des sources ou de résultats de recherche restait plus que jamais indispensable.

Le Président soulignait également la nécessité de locaux prestigieux adaptés et relativement centraux pour toucher un large public.

**Dans ce contexte, la Bibliothèque Historique, ses lieux d'expositions, son personnel contribuant aux travaux scientifiques, doivent jouer un rôle de premier plan dans le nouveau dispositif.**

**L'expérience de la diffusion des travaux de la commission des travaux historiques et de la Nouvelle histoire de Paris milite pour la recherche de nouveaux supports et de nouveaux modes de diffusion électronique, de nature à leur donner une plus large audience et à en réduire le coût.**

#### 3.3.2.4. La société des amis de la Bibliothèque historique

Créée à l'initiative de M. Henri de Surirey de Saint Remy, Conservateur de la bibliothèque, au moment de l'emménagement dans les nouveaux locaux de l'Hôtel de Lamoignon, avec des objectifs assez ambitieux (publications dans les premières années de son existence), elle a un rayonnement assez restreint (une centaine de membres). Elle offre à ses adhérents la visite des expositions de la Bibliothèque, commentée par le Conservateur général et des visites de lieux historiques méconnus ou difficilement accessibles de Paris. L'association prend en charge, quand c'est le cas, le droit d'accès aux lieux visités. Elle n'a pas de publication à la différence d'autres sociétés d'amis qui éditent régulièrement un bulletin (cf. Bibliothèque Forney). Les excédents financiers étaient consacrés à l'achat de papiers offerts à la Bibliothèque.

Elle est traditionnellement présidée par un des conservateurs.

Elle n'a pas lancé cette année d'appel de cotisation, dans l'attente du renouvellement du Conservateur général.

Elle peut constituer un instrument de promotion de la bibliothèque et un support pour des manifestations exceptionnelles mécénales. Il ne faut toutefois pas se cacher que le milieu des chercheurs, clientèle naturelle de l'association, n'est pas souvent en relation directe avec les personnes ou entreprises susceptibles d'adhérer à une démarche mécénale.

L'instrument a le mérite d'exister.

#### **4. CONCLUSION ET RAPPEL DES PRECONISATIONS**

La bibliothèque historique se trouve, au début de ce siècle, au carrefour de nombreuses évolutions très structurantes pour son avenir, les unes quasiment mondiales, tenant à l'irruption d'internet dans les processus de diffusion et d'acquisition de la connaissance, d'autres parisiennes, tenant à la manière dont a été abordée la réponse à ce défi mondial et à la conduite inaboutie du changement en la matière, et d'autres enfin spécifiques à l'établissement liées à sa spécialisation, à sa vie depuis son emménagement à l'hôtel de Lamoignon, au fait enfin que les conservateurs qui ont au cours des dernières années consacré toute leur science et toute leur énergie à en faire un grand établissement vont bientôt la quitter.

L'ensemble de la collectivité des bibliothécaires en France est confrontée à une mutation considérable du lectorat, liée à la révolution cybernétique et spécialement à celle du web. La littérature spécialisée, les colloques de bibliothécaires accordent une très large part aux conséquences de l'irruption des moteurs de recherche dans leur métier et dans l'évolution de leur clientèle\*.

Pour l'heure le constat est que les bibliothèques connaissent une baisse de fréquentation marquée, que les usagers empruntent moins, viennent lorsqu'ils sont sûrs d'y trouver des items précis et que les bibliothèques de prêt évoluent vers des « lieux de vie » où le livre tient moins de place par rapport à d'autres services (consultation d'internet, service wi-fi etc).

La catégorie des bibliothèques patrimoniales est moins clairement analysée, s'adressant à une population plus restreinte, plus affûtée à la recherche, en quête de documents originaux ou uniques et constituant souvent, en elle-même, une communauté fermée.

La Ville de Paris a entrepris, tardivement (par rapport aux bibliothèques de prêt en tous cas), l'informatisation des catalogues des bibliothèques spécialisées.

Cette démarche, après que les bibliothèques aient vécu dans un certain isolement, a représenté un choc et a nécessité un aggiornamento dont toutes les conséquences n'ont pas, sans doute, été appréciées lors du lancement du projet.

L'aspect normatif et fédérateur du projet appelait aussi un fonctionnement en « réseau » à la fois sur les plans informatiques et professionnels, dont le principe a été posé et qui a commencé de fonctionner, une responsable du réseau et de son animation ayant été désignée auprès du service central. Ce poste est malheureusement vacant depuis deux ans suite au départ de sa titulaire et la conduite des projets de modernisation, effectuée sous le prisme unique de la technique informatique, souffre manifestement de cette lacune.

La réflexion sur la numérisation des supports rares ou précieux, qui concerne en fait uniquement les trois grandes bibliothèques patrimoniales parisiennes et surtout la Bibliothèque historique, a été initiée à l'occasion de l'acceptation par la Ville du legs Roger-Viollet.

---

\* cf. tout récemment une série de comptes-rendus dans BBF 2007 T52 n° 5 dont un article emblématique : « Qui a besoin des bibliothèques à l'heure de Google » (ibid p 92 et 93).

S'appuyant sur une structure dont on ne peut ignorer la dimension commerciale, la numérisation des fonds photographiques par les soins de la société d'économie mixte, dans le cadre d'un contrat dont l'épure a été déterminée par la Ville, aboutit pour les institutions détentrices de ces richesses à un sentiment de dépossession, qui n'est pas compensé par un accès amélioré du public à ces fonds.

Bien plus, dans la période actuelle, l'accès physique du public à certains fonds est suspendu (pour des raisons de numérisation en cours ou de préservation) et il n'existe pas encore de moyens de communication par la voie numérique. Pour l'heure enfin le problème de l'inventoriage des fonds photographiques reste entier. Entre le standard Unimarc extrêmement contraignant et qui suppose des efforts que l'on peut considérer comme démesurés par rapport aux moyens humains susceptibles d'être raisonnablement affectés à cette tâche et un inventoriage sommaire, « non savant », susceptible de donner un accès minimal – mais un accès – aux documents, il n'a pu être effectué de choix.

La réflexion est du même ordre pour les fonds (littéraires, historiques...) pour lesquels les modalités et la technique d'inventoriage ne sont pas stabilisés. Il en résulte la persistance du mode ancien de relation aux fonds spécialisés, qui reste un dialogue de spécialiste (le responsable du fonds) à spécialiste (le chercheur).

Ces différents constats montrent à l'évidence que le plan d'informatisation qui a été engagé par la Ville en faveur des bibliothèques spécialisées a fait surgir de nouveaux enjeux qui ne peuvent être traités au seul niveau des établissements concernés.

Il appartient donc à la DAC d'engager une réflexion complémentaire sur les 4 thèmes suivants :

- la redéfinition du périmètre de conservation des fonds patrimoniaux entre les différents établissements, avec l'objectif de mutualiser au mieux les moyens investis par la Ville (déplacement et regroupement de certains fonds, chaîne de numérisation des oeuvres, conservation des photos, offre au public sur place et à travers Internet, etc).
- la coordination d'une politique de recrutement de l'encadrement, qui privilégierait notamment une meilleure adéquation des profils de compétence en rapport avec l'effort d'informatisation.
- une révision et une modernisation profondes des outils de communication dévolus aux bibliothèques, en s'appuyant sur les derniers apports de la technologie liée au développement d'Internet, pour suivre en cela la démarche déjà adoptée par les grandes institutions nationales et internationales.
- les relations avec la DPA pour l'entretien des locaux historiques (signature d'une convention spécifique).

Compte tenu de la charge que représentent ces différents chantiers, il pourrait être envisagé d'adapter la structure du bureau des bibliothèques, si l'on considère que les préoccupations des bibliothèques spécialisées ont peu de points communs avec les bibliothèques de prêt.

Enfin à ce contexte général la bibliothèque historique ajoute des particularités qui complexifient évidemment la situation :

- elle cumule toutes les problématiques bibliographiques, archivistiques et de gestion de fonds photographiques,
- elle commence à être confrontée à la saturation de ses espaces de stockage avec des risques de détérioration des pièces conservées,
- elle est à la veille, comme de nombreux services, de faire face au choc démographique qui aura pour conséquence le départ prochain de personnels extrêmement compétents, à commencer par son conservateur général.

Pour autant la bibliothèque dispose d'atouts immenses dans le contexte nouveau qui se profile : la richesse extraordinaire de ses collections dans tous les domaines – ceux de son coeur de compétence, l'histoire de Paris, mais aussi leur domaine littéraire ou artistique et spécialement la photographie ; sa position centrale en tant qu'institution avec la commission des travaux historiques ; son implantation dans les locaux prestigieux de l'hôtel de Lamoignon qui doit en faire un lieu – voire « Le » lieu – privilégié de l'interface du grand public avec le comité d'histoire de Paris, souhaitée par son président.

La bibliothèque bénéficie également d'une conjoncture exceptionnelle pour retrouver une notoriété et un rayonnement en rapport avec la richesse des collections qu'elle pourra mettre à profit, à la condition :

- qu'une politique de recrutement attentive soit engagée avec l'objectif de faire entrer à la BHVP de nouvelles compétences plus orientées vers les techniques de communication modernes, comme la photo numérique et Internet ;
- que la DAC propose une lecture renouvelée de la politique municipale en faveur des bibliothèques patrimoniales, dépassant les « simples » aspects de catalogage au profit d'une réelle mise en valeur des fonds déjà accumulés ;
- que les développements futurs du système d'information s'attachent à offrir au public une gamme de services très sensiblement élargis, comme le font les grandes bibliothèques françaises et étrangères.

\*   \*  
\*

On ne se penche pas impunément sur la spirale du temps. Reprenant les termes d'une collaboratrice de la bibliothèque\*, « il faut s'extraire des stratifications du temps, des jeux de mémoire : temps de l'image, temps intérieur de notre propre mémoire, temps sans durée, remémoration commune de la bibliothèque [...]. Décalages horaires, séculaires. Il en résulte comme une lassitude, une panique vague, un vertige ».

Les rapporteurs espèrent n'avoir ni lassé le lecteur, ni cédé au vertige, mais avoir contribué, par leurs propositions, au futur de la bibliothèque, cette nouvelle et quatrième bibliothèque qu'appelle le défi de la modernité, carrefour de la connaissance bibliographique et des savoirs numériques.

---

\* Eloïse Pérégó in Bulletin de la bibliothèque historique de la Ville de Paris n° 11 1986 p 87

## Rappel des préconisations

### Préconisations d'ordre général

- le plan de numérisation des oeuvres doit être remis à plat par la DAC pour prendre pleinement en compte la priorité du « plan nitrates » qui avait été affichée ;
- un effort de concertation avec les bibliothèques patrimoniales et autres institutions ayant une expérience en matière de catalogage photographique doit être réalisé, afin de stabiliser le débat sur les méthodes et sur les normes qui conduit actuellement à la démobilisation ;
- une relance rapide du réseau des bibliothèques permettrait de mieux partager les expériences de catalogage avec Portfolio. Le recrutement d'un(e) responsable pour ce réseau professionnel est urgent. Ce partage d'expérience doit être enrichi au travers de partenariats extérieurs avec d'autres bibliothèques, notamment en matière de catalogage de fonds ; la mobilité des conservateurs doit être recherchée, à l'intérieur du réseau et en dehors, de manière à diffuser les pratiques innovantes et à lutter contre le cloisonnement des institutions ;
- une solution mutualisée, conforme aux normes de conservation et de sécurité doit être recherchée sans tarder, pour accueillir dès maintenant les supports déjà numérisés. La solution transitoire au CNC à Bois d'Arcy doit être réactivée ;
- il est suggéré dans le développement du système d'information de porter attention à l'opportunité, spécialement pour les bibliothèques spécialisées, d'améliorer la visibilité des bibliothèques, de leurs fonds et de leur fichier sur l'internet grand public (présence sur l'entrepôt OAI-PMH Catalogues et a minima existence d'un site et d'une adresse générique par bibliothèque).

### Préconisations spécifiques à la bibliothèque

#### • Informatisation

- l'achèvement de la rétro conversion des catalogues pour les monographies est la priorité absolue : il convient de renforcer l'équipe actuelle placée sous l'autorité d'un conservateur et de lui accorder la disponibilité de temps nécessaire de manière à ce que la date fixée à janvier 2009 soit tenue ;
- les postes de consultation offerts au public doivent permettre l'accès du public à des images au meilleur standard – sans porter atteinte à la gratuité de consultation.

#### • Organisation de la bibliothèque (personnel)

- le personnel doit être mobilisé en totalité sur la phase ultérieure de l'informatisation (périodiques, fonds manuscrits) ;
- chaque cadre B doit avoir un cadre A référent pour la planification de ses tâches ;

- l'équipe de magasiniers doit avoir un référent cadre A unique. Des actions de remotivation doivent être mises en oeuvre (enrichissement des tâches, collaboration avec les bibliothécaires, amélioration des conditions d'exercice des tâches) ;
- la fonction de supervision administrative doit être individualisée, ses missions clairement définies avec le chef d'établissement. Ce poste doit être tenu par un administratif de cadre A ou un cadre B expérimenté.

- **Organisation spatiale de la bibliothèque**

- les conditions de rangement, de stockage et de mise à disposition des fonds doivent faire l'objet d'une réflexion globale :
  - révision des règles de rangement ;
  - reconsidération du plan de classement et de l'étiquetage ;
  - reversement à la réserve centrale ou à d'autres bibliothèques du réseau d'ouvrages non spécifiques et peu consultés ;
  - rattachement de certains fonds, non spécifiques à d'autres bibliothèques spécialisées du réseau.

- **Projet d'établissement**

L'ensemble des recommandations spécifiques à la bibliothèque, telles qu'énoncées ci-dessus, justifie le lancement d'un projet d'établissement, propre à y associer l'ensemble du personnel et à en permettre la mobilisation autour d'objectifs quantitatifs ciblés.

- **Sécurité des locaux**

- améliorer la détection incendie de la réserve (par priorité) ainsi que des magasins ;
- déléguer la gestion des maintenances des différents dispositifs à un agent (responsable des questions administratives à désigner).

- **Expositions**

- intégrer dans la réflexion sur le redéploiement des collections l'opportunité de rapatrier le lieu d'exposition dans les murs de la bibliothèque, et le rôle que la BHVP doit jouer comme élément de visibilité pour le Comité d'Histoire de Paris récemment créé ;
- à l'occasion de la prochaine révision de la convention avec Paris Bibliothèques, clarifier les responsabilités respectives de la Ville et de l'association en ce qui concerne le personnel de surveillance et la vente des produits « dérivés » sur les lieux de l'exposition.

- **Travaux historiques**

Prendre en compte le rôle éminent de la BHVP et la qualité de chef du service des travaux historiques associée à la fonction de conservateur de l'établissement, dans la définition de la stratégie du Comité d'Histoire de Paris.

## ***LISTE DES PERSONNES RENCONTREES***

### **CONSEIL DE PARIS**

- Mme Moïra GUILMART, Adjointe chargée du Patrimoine.
- M. ..., Directeur de Cabinet de Mme GUILMART.

### **DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**

- Mme ..., Directrice adjointe à la Directrice des Affaires Culturelles.
- M. ..., Chef du Bureau des Bibliothèques.
- Mme ...
- M. ..., responsable de la réinformatisation des bibliothèques de prêt.
- Mme ..., Service organisation informatique.
- M. ..., Inspecteur des Bibliothèques.
- Mme ..., Chef du service de la documentation et des charges.
- Mme ..., Atelier de restauration et de conservation des photographies.

### **BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS**

- M. ..., Conservateur général.
- Mme ..., Conservatrice en chef.
- M. ..., Conservateur en chef.
- Mme ..., Conservateur de 1<sup>ère</sup> classe.
- M. ..., Conservateur de 1<sup>ère</sup> classe.
- M. ..., Bibliothécaire adjoint.
- M. ..., Bibliothécaire adjoint.
- M. ..., Adjoint administratif.
- M. ..., ouvrier spécialisé.
- M. ..., Bibliothécaire adjoint.
- Mme ..., Magasinier.
- M. ..., Magasinier.
- Mme ..., Vacataire Adjoint administratif.

### **BIBLIOTHEQUE FORNEY**

- M. ..., Conservateur général.

### **PARIS BIBLIOTHEQUES**

- Mme ..., Directrice.
- M. ..., Administrateur.
- M. ..., Responsable comptable.

### **BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE**

- M. ..., Directeur de l'Agence bibliographique nationale.

### **PARISIENNE DE PHOTOGRAPHIE**

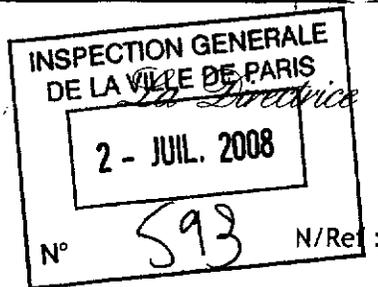
- Mme ..., Directrice générale.

### **DIRECTION DES SYSTEMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- M. ..., Sous-directeur du développement et des projets.
- Mme ..., Chef du Bureau des projets de l'habitant.
- M. ..., Chef de projet à la Sous direction du Développement et des projets.

**PROCEDURE CONTRADICTOIRE**

Courrier de la Direction des Affaires Culturelles du 2 juillet 2008  
en réponse au rapport provisoire adressé le 24 avril 2008



**- 2 JUL. 2008**

N° **593** N/Ref :

BBLPM/JCU/FP - 2008-397 /Affaire suivie par  
des bibliothèques (

Inspecteur

Paris,

le **27 JUIN 2008**

NOTE à l'attention de :

Madame

, directrice de l'Inspection générale

**Objet : Rapport de l'inspection générale sur la bibliothèque historique de la Ville de Paris**

J'ai bien pris acte du rapport de l'Inspection générale sur la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

Il vient opportunément conforter un certain nombre de mesures envisagées et de réflexions initiées pour faire évoluer cet établissement et sera un outil particulièrement utile pour mener la réorganisation.

D'ores et déjà, un certain nombre des préconisations de ce rapport avaient été évoquées dans la fiche de poste éditée pour le recrutement du futur responsable de la bibliothèque historique.

Il est en effet attendu que ce futur directeur, avec l'appui des services, travaille :

- sur la redéfinition de l'organisation interne, au regard notamment de l'informatisation et de la nécessité de mobiliser sur ce sujet la totalité du personnel ;
- sur la détermination d'une politique documentaire, qui soit également étroitement coordonnée avec celle des autres bibliothèques spécialisées ;
- et dirige une étude approfondie sur les problèmes de sécurité de l'établissement et sur l'état des réserves avec le cas échéant des transferts de collections vers d'autres équipements.

Sur ces différents points, les conclusions du rapport serviront de point de départ aux travaux de réorganisation de la bibliothèque.

Certains de ces aspects ont d'ailleurs été fortement évoqués dans les entretiens de recrutement du prochain directeur de la BHVP : par exemple, la nécessité d'avoir une meilleure connaissance des publics universitaires et chercheurs et de leurs demandes, le souci de s'adresser à d'autres publics (Comité d'histoire de Paris mais également associations diverses sur l'histoire de Paris) et, du moins par des expositions et visites, d'œuvrer à une pédagogie sur l'histoire de Paris en direction du public jeune et scolaire, ou encore le souci de mutualiser acquisitions, conservation et stockages.

D'autres aspects sont également à l'étude par le bureau des bibliothèques, en particulier la transformation d'un des postes de la BHVP pour un meilleur encadrement administratif.

De même, le recrutement d'un conservateur pour coordonner et animer le réseau professionnel des bibliothèques spécialisés et travailler sur la création de réserves mutualisées sera réalisé à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, mesure qui recoupe une des préconisations générales du rapport.

Enfin, la clarification des responsabilités de la Ville et de l'association en charge des expositions se fera, selon le scénario juridique envisagé en relation avec le Secrétariat général, dans le cadre d'une délégation de service public. Cette DSP est cependant à préparer et la convention d'objectifs, aujourd'hui utilisée avec Paris bibliothèques pour l'ensemble des animations des bibliothèques patrimoniales, sera reconduite en 2009.

Si toutes ces mesures sont du ressort de la Direction des affaires culturelles, d'autres points évoqués dans le rapport demandent une concertation avec d'autres directions voire avec des organismes extérieurs à la Ville de Paris : l'amélioration de la visibilité du portail des bibliothèques doit se faire en collaboration avec la DSTI et la DGIC, le dépôt des films nitrate au CNC de Bois d'Arcy suppose une convention.

Compte tenu de ces éléments et, d'une manière générale, de la pertinence des recommandations formulées dans ce rapport, je considère que celui-ci ne suscite pas d'autres commentaires particuliers.

## Liste des annexes

Annexe I Etude relative à la sécurité de la BHVP

[...]

*L'annexe a été occultée conformément aux dispositions de la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.*

Annexe II Les expositions de la Bibliothèque historique (2002-2006)

Annexe III Le plan de numérisation

## ANNEXE I

### Etude relative à la sécurité de la BHVP

[....]

*L'annexe a été occultée conformément aux dispositions de la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.*

## ANNEXE II

Les expositions de la Bibliothèque historique (2002-2006)

## ANNEXE II

## LES EXPOSITIONS A LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE (2002-2006)

Année	Titre	Date	Nombre de visiteurs	Recettes entrées	Dépenses hors catalogue
2002	J. F. Brindeau (reliures à décor)	19/01 au 24/02	1954	1962	9 829
	Jean Mercure, un théâtre de la Ville	26/02 au 14/04	1504	1527	22339
	Regard sur le cirque 1880.1960 (400 tirages originaux)	12/06 au 15/09	<u>3 679</u>	5268	29648
	Marcel Aymé, du conte au théâtre	2/10 au 17/11	2081	1708	18395
	Max Penson, un photographe russe à Tashkent 1923.1948	22/11 au 29/12	1555	2139	8709
	<b>sous-total</b>		<b>10773</b>	<b>12604</b>	<b>88 920</b>
2003	Paule Ameline, 10 ans de reliure 1992.2002	20/02 au 30/03	1307	2256	4 651
	Les bâtisseurs de rêve, grands décorateurs de théâtre	9/04 au 7/06	<u>2791</u>	5150	24335
	Paris : manière noire. Nicolas Bruant, photographe	18/06 au 24/08	871	1410	12400
	Jean Tardieu, comment parler musique	12/09 au 9/11	1484	1530	17863
	Florence Bare, le livre mis en art	18/12 au 30/12	427	446	-
	<b>sous-total</b>		<b>6880</b>	<b>10792</b>	<b>59 249</b>
2004	Florence Bare	1/01 au 18/01	1026	1890	-
	D'or et d'argent (reliure)	27/01 au 28/03	<u>4582</u>	8274	7432
	Un Paris de Baudelaire : Charles Meryon, graveur	23/04 au 18/07	2 488	4612	19827
	Geroge Sand. L'œuvre-vie (coordonnée avec le Musée de la Vie romantique)	10/09 au 14/11	<u>6098</u>	10102	34486
	<b>sous-total</b>		<b>14194</b>	<b>24878</b>	<b>61 745</b>
2005	Tradition, émotion, création, reliures d'Alain Lobstein	12/01 au 20/02	1045	1992	4 853
	François Villon, poète de Paris	9/03 au 22/05	<u>3133</u>	6646	28818
	Des rives du Saint-Laurent aux quais de la Seine : reliure d'Art Colette Drapeau	1/06 au 31/07	608	1126	3896
	Voyages très extraordinaires au pays d'Albert Robida	16/09 au 30/12	<u>4912</u>	10336	36013
	<b>sous-total</b>		<b>9698</b>	<b>20100</b>	<b>73 580</b>
2006	Jacques Hebertot, le magnifique	26/01 au 26/03	1138	2212	14 128
	Auguste Kulche ou la reliure prend ses distances	6/04 au 18/06	623	1118	2872
	Léopold Sédar Senghor, le poète et les peintres	21/09 au 22/10	446	910	10999
	Regard d'un parisien sur la Commune	9/11 au 18/02	<u>11789</u> (au 31/12)	29102	51893
	<b>sous-total</b>		<b>13996</b>	<b>33342</b>	<b>79 892</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>55541</b>	<b>101716</b>	<b>363 386</b>
2007	Regard d'un parisien sur la commune	1/01 au 18/02	11245	nc	nc
	Eloi Valat	1/3 au 1/4	651	nc	nc
	Annie Boize	13/4 au 1/6	795	nc	nc
	Reliure originale	6/6 au 8/7	648	nc	nc
	Paris, Capitale des livres	16/11 au 31/12	nc	nc	nc

20 expositions financées par Paris-Bibliothèques 2002-2006	55113	81924	365 280
Moyenne	2755 par expo	1,49 € par visiteur	6,60 € par visiteur

Nota : le nombre d'entrées des expositions ayant eu une fréquentation supérieure à la moyenne est souligné

## ANNEXE III

### Le plan de numérisation

ANNEXE III

PRIORITES DE NUMERISATION DES TROIS PREMIERES ANNEES  
POUR LES BIBLIOTHEQUES

BHP			
Ordre prioritaire	Fonds	Volume	Observations
1	René-Jacques	3786	Fonds à nitrates / Non libres de droit / Acétates et Négatifs inclus dans les volumes
	Thérèse Bonney	2370	
	André Vigneau	2554	
2	Le Boyer	1477	Fonds à nitrates / Acétates et Négatifs inclus dans les volumes
	Gaston Paris	2370	
	Hartmann	570	
	Georges Petit	27	
3	Voirie	439	Fonds à nitrates
	Paris équipement métro	53	
<b>Total</b>		<b>13646</b>	

EAP			
Ordre prioritaire	Fonds	Volume	Observations
1	Marius, Marmand, Darby et divers	290	Pas de nitrates
	[Pierre Petit (1832-1909)]	70	
	Eugène Pirou (18..-19..)	125	
	Divers	20	
2	Charles Marville (1816-ca1879)	450	Pas de nitrates
	Pierre Emonds (1831-1906?)	82	
	Albert Fernique (1841-1896)	255	
3	[Maindron (1831-1903?)] et anonyme	2760	Pas de nitrates / tirages plaques de verre à faire / indexation des documents à réaliser
	Divers ingénieurs municipaux	80	
<b>Total</b>		<b>4132</b>	

(source : La Parisienne de Photographie)